

AU RYTHME DU MONDIAL 2026

QUAND L'AMÉRIQUE PROFONDE DÉSAVOUE TRUMP

Pages 12 et 13

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8573 LUNDI 24 AOUT 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CHANTAGE SUR CEUTA ET MELILLA

Quand l'histoire détruit le narratif du Makhzen

Page 24

L'ALLIANCE RENOUVELÉE ENTRE ALGER ET BAMAKO

LE TOURNANT STRATÉGIQUE

Le Premier ministre malien Abdoulaye Maïga effectue une visite officielle de travail à Alger, marquant la concrétisation de la reprise du dialogue direct et la volonté partagée des deux nations de surmonter plus d'un an de frictions pour consolider leur coopération bilatérale et frontalière. PAGE 3



FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour une rentrée sans couacs

Page 2

FESTIVAL DU FILM COURT DE TIMIMOUN

Un rendez-vous des talents

Page 9

PÉTARDS DU MAWLID ENNABAOUI

Gare aux blessures irréversibles

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CARTABLES, FOURNITURES SCOLAIRES, VÊTEMENTS…

Les parents anticipent leurs achats pour éviter la cohue

À QUELQUES semaines de la rentrée scolaire 2026-2027, de nombreux parents ont déjà commencé à préparer les affaires de leurs enfants. Cartables, fournitures scolaires, vêtements et chaussures figurent parmi les achats effectués plusieurs semaines avant la reprise des cours. Une manière, pour les familles, de mieux répartir les dépenses, mais aussi d'éviter la cohue des derniers jours.

Pour beaucoup de parents, anticiper permet avant tout de gagner du temps et de comparer les prix plus sereinement. « Nous avons commencé les achats progressivement pour ne pas avoir une grosse dépense à la fin du mois », expliquent plusieurs parents. Cette stratégie permet également de profiter des promotions lorsqu'elles se présentent et de choisir les articles nécessaires sans subir la pression de l'urgence.

La préparation de la rentrée ne se limite pas aux fournitures, les vêtements et les chaussures occupent également une place importante dans le budget familial. Pour les enfants qui ont grandi durant les vacances, renouveler une partie de la garde-robe devient souvent indispensable avant la reprise. Acheter à l'avance permet ainsi aux familles de prendre le temps de choisir les tailles, de comparer les modèles et d'éviter les files d'attente qui caractérisent souvent les derniers jours précédant la rentrée.

« Je préfère acheter tranquillement au fur et à mesure », confie un père de famille.

Avec quatre enfants à charge, il lui est difficile de satisfaire tout le monde en même temps. « Je profite des soldes, j'achète une tenue complète pour l'aîné, puis un article pour chacun des trois autres », explique-t-il.

Une autre mère de famille indique qu'elle commence par acheter les vêtements, la liste des fournitures n'étant remise qu'à la rentrée. « Le salaire d'août est consacré aux vêtements, celui de septembre aux fournitures scolaires et aux autres accessoires », fait-elle savoir. « J'ai déjà acheté les articles de base pour le plus petit qui entre en première année. Les deux autres, qui sont au collège, devront reprendre l'école avec leurs anciens sacs à dos, qui sont encore en bon
état », ajoute-t-elle.Au-delà du simple gain de temps, l'anticipation répond également à une préoccupation économique. En étalant les achats sur plusieurs semaines, les parents cherchent à mieux maîtriser leur budget et à éviter une dépense importante en une seule fois.

T. Bouhamidi

FORMATION PROFESSIONNELLE

Un dispositif renforcé pour une rentrée sans couacs

Plus de 400 000 places pédagogiques, 23 nouvelles spécialités et 640 formations mises à jour sont au programme de la nouvelle session de la formation professionnelle. Pour accompagner cette montée en charge, le ministère du secteur a renforcé le suivi au niveau des wilayas afin de garantir la disponibilité des équipements, des formateurs et des conditions nécessaires à l'accueil des stagiaires.

Ces commissions sont chargées d'assurer un suivi quotidien de l'ensemble des opérations liées à la rentrée, a indiqué un communiqué du ministère publié vendredi. Leur mission porte notamment sur l'état de préparation des structures, la disponibilité des équipements ainsi que des moyens pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement des formations.

Une attention particulière est également accordée aux inscriptions et aux opérations d'orientation. Les commissions devront suivre leur évolution et veiller à leur finalisation dans les délais impartis, afin d'éviter tout retard dans le lancement des cours.

Le volet relatif aux ressources humaines figure également parmi les priorités. Il s'agit de s'assurer de la disponibilité des enseignants et des personnels administratifs, mais aussi de leur répartition en fonction des besoins exprimés par les différents établissements de formation.

Sur le plan pédagogique, le suivi concernera les différentes formules proposées, notamment la formation professionnelle, l'apprentissage et la formation à distance. L'objectif est de garantir que les offres de formation retenues puissent être assurées dans les conditions requises dès le début de la session.

Sur le terrain, les commissions devront procéder à un état des lieux des ateliers, laboratoires, salles de cours, restaurants et autres espaces destinés aux stagiaires. Les réseaux et équipements techniques feront également l'objet de contrôles, au même titre que les opérations d'aménagement, d'équipement et les projets d'investissement en cours.

La disponibilité des matières premières, des fournitures et des consommables nécessaires aux activités pratiques constitue, elle aussi, un point de vigilance. Le ministère entend ainsi prévenir toute rupture susceptible d'entraver le déroulement normal des formations.

Le dispositif de suivi s'étend par ailleurs aux nouvelles structures développées dans le secteur, notamment les centres d'excellence, les centres de développement de l'entrepreneuriat, les espaces « Making-Lab » ainsi que les incubateurs d'entreprises. Ces structures devront être opérationnelles au démarrage de la nouvelle session. Les conditions d'accueil et de prise en charge des stagiaires seront également passées au crible. L'hébergement, la restauration et le transport devront être assurés dans des conditions satisfaisantes, avec une attention particulière accordée aux stagiaires ayant des besoins spécifiques.


Un suivi rigoureux.

Pour assurer un contrôle rapproché de la situation dans les différentes wilayas, les commissions tiendront des réunions régulières et transmettront quotidiennement leurs rapports à travers la plateforme d'inspection du ministère. Ces remontées permettront de suivre avec précision l'évolution des inscriptions et le niveau de préparation des établissements, tout en identifiant rapidement les éventuelles insuffisances.

Cette rentrée intervient, faut-il le souligner, dans un contexte marqué par l'élargissement de l'offre de formation et la poursuite de la réforme du secteur. Plus de 400 000 places pédagogiques ont été mobilisées, avec l'ouverture de 23 nouvelles spécialités dans plusieurs domaines, notamment l'environnement, l'agriculture, l'industrie et la numérisation. Les places pédagogiques ont été réparties entre les différents modes de formation, notamment la formation par apprentissage.

Les inscriptions pour la nouvelle session ont été fixées du 8 août au 26 septembre, en prévision du démarrage des cours le 4 octobre prochain.

La ministre a également insisté sur la nécessité de s'appuyer pleinement sur le Référentiel national des formations et des compétences (RNFC), considéré comme un outil de référence pour adapter les offres de formation aux besoins des secteurs économiques, notamment au regard des projets structurants et stratégiques que connaît le pays. Dans ce cadre, 640 spécialités ont été mises à jour.

Nacima Arhab a, en outre, souligné l'importance du tableau de bord et de la cartographie des métiers, deux outils destinés à mieux planifier et anticiper les besoins futurs en compétences.

L'objectif est d'orienter progressivement l'offre de formation vers les métiers prioritaires et de renforcer son adéquation avec les évolutions du marché de l'emploi.

Lynda Louifi

TIZI OUZOU

Les préparatifs vont bon train

LES PRÉPARATIFS pour la rentrée scolaire, prévue, doit-on le rappeler, le 21 septembre 2026, vont bon train à Tizi Ouzou. Plus de 249 000 élèves sont attendus dans les trois cycles d'enseignement, avec des infrastructures renforcées et 11 nouveaux établissements prévus avant la fin de l'année. Seul bémol, le déficit d'enseignants, notamment en anglais, en informatique et en génie, demeure un point de vigilance.

Contacté par Le Jeune Indépendant le secrétaire général de la direction de l'éducation de la wilaya, Athmane Bouhata a précisé que ce déficit concerne notamment les matières liées à la langue anglaise, à l'informatique et au génie.Dans les faits, cette journée du 21 septembre sera marquée par la rentrée de 113 536 élèves dans le cycle primaire, dont 16 340 rejoindront pour la première fois les bancs de l'école, de 86 950 élèves dans le cycle moyen et de 48 940 dans le cycle secondaire.

En matière d'infrastructures d'accueil, les élèves du primaire seront répartis à travers 674 établissements, ceux du moyen seront accueillis dans 187 collèges, tandis que les lycéens rejoindront 74 établissements secondaires. À noter également que le nombre d'établissements devrait augmenter d'ici à la fin de l'année en cours. Il s'agit plus précisément de 11 nouveaux établissements des cycles moyen et secondaire, qui devraient accueillir les élèves avant le 31 décembre, selon le secrétaire général de la direction de l'éducation de la wilaya.Concernant la restauration scolaire, Athmane Bouhata a assuré que 71 263 élèves du cycle moyen et 40 587 élèves du secondaire bénéficieront de la restauration. Dans le cycle primaire, ils seront 115 912 élèves à bénéficier d'un repas chaud à travers les 631 cantines fonctionnelles.

S'agissant du calendrier, la rentrée des personnels de l'éducation est fixée au 6 septembre, tandis que les enseignants reprendront leur service une semaine plus tard, soit le 13 septembre.Le manque d'enseignants d'anglais était déjà particulièrement marqué l'année dernière, au point que certains enseignants étaient amenés à intervenir dans trois écoles au cours d'une même journée. Cette année encore, les effectifs disponibles dans cette matière restent insuffisants pour répondre pleinement aux besoins de la wilaya.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

L'ALLIANCE RENOUVELÉE ENTRE ALGER ET BAMAKO

Le tournant stratégique

Le Premier ministre malien Abdoulaye Maïga effectue une visite officielle de travail à Alger, marquant la concrétisation de la reprise du dialogue direct et la volonté partagée des deux nations de surmonter plus d'un an de frictions pour consolider leur coopération bilatérale et frontalière.



Une nouvelle page s'ouvre officiellement dans les relations diplomatiques entre l'Algérie et la République du Mali. À l'invitation de son homologue algérien Sifi Ghrieb, le Chef du Gouvernement malien, le Général de Division Abdoulaye Maïga, effectue une visite de travail de premier plan à Alger.

Initiée lors d'un échange téléphonique entre les deux responsables, cette démarche diplomatique majeure sera rythmée par une audience de haut niveau accordée par le Président Abdelmadjid Tebboune.

Au cours de cette rencontre, le chef de l'exécutif malien remettra un message direct de la part du Président de la Transition du Mali, le Général d'Armée Assimi Goïta.

Cette visite s'inscrit pleinement dans une dynamique de raffermissement des liens bilatéraux ancrés dans l'histoire, la géographie, des intérêts convergents et une longue tradition d'amitié.

Les plus hautes autorités des deux pays affichent ainsi leur résolution constante à privilégier la concertation permanente, la confiance mutuelle, le strict respect de la souveraineté nationale et le principe fondamental de non-ingérence.

Les discussions approfondies menées entre les délégations portent sur l'ensemble des axes stratégiques permettant de renforcer la coopération socio-économique et sécuritaire au service direct des deux peuples dans une région ciblée par des manœuvres étrangères ambitionnant de semer les graines de la discorde une zizanie permanente entre Alger et Bamako et une instabilité chronique dans la région du Sahel.

Alger et Bamako se trouvent unis par une frontière commune terrestre s'étendant sur plus de 1 300 kilomètres, un voisinage immédiat qui rappelle également le soutien indéfectible et historique apporté par le Mali à la guerre de libération nationale algérienne, ainsi que les liens académiques unissant plusieurs hauts cadres maliens, dont monsieur Maïga lui-même, formés par le passé au sein de prestigieuses institutions algériennes telles que l'École nationale d'administration.

Ce rapprochement diplomatique décisif vient clore une période de quinzaine de mois marquée par des tensions complexes et des incompréhensions politiques. La détérioration des relations bilatérales avait atteint son paroxysme lorsque Bamako avait officiellement tourné le dos à l'Accord d'Alger de 2015, un cadre initialement voué à la réconciliation dans le nord du territoire malien, reprochant alors à la médiation internationale des ingérences dans ses affaires intérieures.

Cette rupture institutionnelle s'était malheureusement accompagnée d'une recrudescence des violences sur le terrain militaire entre les Forces armées maliennes et les mouvements armés signataires, illustrée par divers incidents frontaliers de nature à fragiliser la sécurité régionale, incluant la question des patrouilles et du contrôle de la bande saharienne. Néanmoins, la sagesse politique l'a emporté grâce à une désescalade formelle amorcée dès le mois de juillet précédent. Ce processus d'apaisement s'est traduit concrètement par le retour simultané des ambassadeurs respectifs à leurs postes à Bamako et à Alger, ainsi que par le rétablissement immédiat de la circulation aérienne civile et militaire entre les deux espaces aériens souverains. La conversation téléphonique cruciale intervenue entre les chefs de gouvernement a par la suite définitivement scellé le passage d'une simple détente à un partenariat de concertation politique active, balayant toute perspective de rupture durable et confirmant une totale convergence de vues sur les dossiers d'intérêt commun.

La présente visite officielle du Premier ministre malien matérialise sur le terrain ce nouveau paradigme politique, ouvrant la voie à l'évaluation des chantiers de coopération transfrontalière, à la relance programmée des sessions de la Grande Commission mixte binationale, ainsi qu'à la dynamisation des infrastructures structurantes d'intégration régionale, à l'instar du corridor routier transsahérien reliant les pôles économiques et les ports d'approvisionnement.

Au-delà de la dimension strictement bilatérale entre Alger et Bamako, ce dialogue retrouvé insuffle une impulsion géopolitique hautement salutaire pour l'ensemble de la région sahélo-saharienne. Dans un contexte international et régional caractérisé par de profondes mutations politiques, institutionnelles et sécuritaires, les deux États démontrent la pertinence d'un dialogue constant et pragmatique.

Le maintien de canaux de communication ouverts et fluides s'avère indispensable pour faire face aux défis communs liés à la lutte implacable contre le terrorisme transfrontalier, les réseaux de criminalité organisée et les flux migratoires irréguliers qui menacent la stabilité de la bande sahélienne.

En consolidant la sécurité le long de leur immense frontière commune, l'Algérie et le Mali posent les jalons d'un espace de prospérité partagée.

Cette normalisation exemplaire offre également un appui constructif aux dynamiques d'intégration portées par les pays de l'Alliance des États du Sahel, prouvant avec éclat qu'une défense rigoureuse de la souveraineté nationale et des choix stratégiques propres peut s'harmoniser intelligemment avec les exigences d'un bon voisinage pacifique et fructueux pour l'avenir des peuples de la région.

Meriem Djouder

EDITORIAL

Quand la sagesse algérienne fait échec aux semeurs de division

Par Kamel Mansari

LA VISITE officielle effectuée à Alger par le Premier ministre malien, Abdoulaye Maïga, ne se résume pas à un simple réchauffement diplomatique de circonstance. En foulant le sol algérien porteur d'un message direct du Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, à l'attention du président Abdelmadjid Tebboune, le chef du gouvernement malien enterre définitivement plus d'une année de turbulences bilatérales. Ce déplacement de haut vol envoie un signal clair à la communauté internationale et aux puissances tutélaires ou occultes. La page des tensions est tournée, et une telle entente barre désormais radicalement la route aux semeurs de troubles qui espéraient capitaliser sur les fractures entre voisins pour imposer leurs agendas au Sahel.

Depuis plusieurs mois, la bande sahélo-saharienne fait l'objet de convoitises et de manœuvres géopolitiques complexes destinées à fracturer le front commun des États souverains. Pourtant, la réalité de la géographie et la profondeur de l'histoire ont rapidement repris leurs droits.

Partageant plus de 1 300 kilomètres de frontières communes, l'Algérie et le Mali démontrent par cet acte politique fort que les relations de bon voisinage ne sauraient être dictées par des intérêts exogènes ou des ingérences étrangères.

En privilégiant la concertation directe, la confiance mutuelle, le respect absolu de la souveraineté et le principe de non-ingérence, les deux capitales renvoient dos à dos les vecteurs d'instabilité et les réseaux criminels qui exploitent traditionnellement les zones grises frontalières.

Cette dynamique conforte avec éclat une vérité géopolitique incontournable : la stabilité institutionnelle et sécuritaire du Mali est intrinsèquement tributaire de la sagesse et de la constance diplomatique algérienne.

À travers ses médiations successives et historiques qui ont abouti aux accords majeurs de 1990, de 2006 et de 2015 dans la crise malienne, l'Algérie a constamment démontré qu'elle était la nation la plus soucieuse de la stabilité de son voisin.

Profondément attachée au respect de la souveraineté des peuples et farouchement opposée aux ingérences extérieures, elle a toujours tenu le cap d'un partenariat équilibré, ancré dans la solidarité historique qui unit les deux nations depuis la lutte de libération nationale.

En actant cette convergence totale de vues, Bamako et Alger neutralisent définitivement les tentatives de déstabilisation régionale et posent les jalons d'un partenariat renouvelé et pragmatique. Désormais, la voie est libre pour réactiver les grands chantiers structurants, qu'il s'agisse de la coopération sécuritaire transfrontalière, de la relance des commissions mixtes binationales ou de la valorisation des corridors économiques comme l'axe transsahérien. En refermant la parenthèse des incompréhensions, l'Algérie et le Mali rappellent au monde que le destin du Sahel appartient aux Sahéliens eux-mêmes, cimenté par la souveraineté partagée, la sagesse politique et la fraternité historique.

K.M

ECONOMIE DE L'EAU

Une responsabilité collective face au risque de sécheresse

Face à la pression croissante exercée sur les ressources hydriques, le ministère de l'Hydraulique et l'Agence nationale de sécurité sanitaire appellent les citoyens et l'ensemble des acteurs concernés à adopter des pratiques plus responsables. Dans un communiqué conjoint rendu public hier, les deux institutions mettent l'accent sur la nécessité de préserver l'eau, à la fois ressource vitale, enjeu de santé publique et richesse nationale, alors que la hausse des températures, les vagues de chaleur répétées, la baisse des précipitations et la persistance des épisodes de sécheresse accentuent les tensions sur les disponibilités.

L'accès à une eau sûre et potable constitue l'un des piliers de la protection de la santé et de l'amélioration de la qualité de vie. Il conditionne également le développement économique et social. Mais cette ressource, longtemps considérée comme disponible en abondance, se trouve désormais soumise à des pressions multiples qui imposent davantage de vigilance et une gestion plus rigoureuse. Dans leur appel, le ministère de l'Hydraulique et l'Agence nationale de sécurité sanitaire soulignent que la diminution des ressources et les difficultés d'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante peuvent avoir des répercussions environnementales, sanitaires, sociales et économiques. La concomitance des périodes de forte chaleur et de sécheresse peut notamment accentuer les risques de déshydratation et de stress thermique, mais aussi certaines menaces liées à la qualité de l'eau et aux maladies hydriques.

Pour mieux anticiper les effets d'une éventuelle dégradation de la situation hydrique, les deux institutions proposent un cadre d'alerte articulé autour de quatre niveaux. Le premier, celui de la vigilance, vise à suivre les premiers signes de stress hydrique et à encourager l'adoption de comportements responsables, notamment en limitant les usages non essentiels.

Le niveau d'alerte intervient lorsque des tensions concrètes apparaissent sur les ressources. Il prévoit notamment la limitation de certains usages non prioritaires et le renforcement des campagnes de sensibilisation à l'économie d'eau, a-t-on expliqué. En cas de dégradation persistante et d'aggravation de la pression sur les réserves disponibles, le niveau d'alerte renforcée peut être envisagé. Il implique des mesures plus strictes destinées à réduire les consommations et à préserver les stocks afin d'éviter l'entrée dans une situation critique. Enfin, le niveau de crise correspond à une situation hydrique particulièrement tendue. La priorité absolue est alors accordée à l'alimentation en eau potable, aux usages sanitaires et aux besoins essentiels de la population, tandis que la plupart des autres utilisations peuvent être restreintes. Les deux institutions précisent toutefois que ces quatre niveaux constituent avant tout un cadre d'orientation en matière de sensibilisation et de vigilance. Les restrictions réglementaires concernant les usages de l'eau relèvent des autorités compétentes et sont appliquées conformément aux textes et procédures en vigueur.


Une ressource vitale.

DES GESTES SIMPLES POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE

En outre, les autorités rappellent le rôle déterminant des comportements quotidiens. Les citoyens sont ainsi appelés à éviter tout gaspillage et réserver l'eau potable aux besoins réellement nécessaires. Il est également recommandé de ne pas laisser les robinets ouverts inutilement, de réparer rapidement les fuites dans les habitations et de surveiller régulièrement sa consommation afin de détecter toute hausse inhabituelle. Les fuites sur les réseaux publics constituent également un enjeu majeur. Les citoyens sont invités à signaler rapidement les déperditions et les défaillances constatées sur les réseaux de distribution ou sur la voie publique aux organismes chargés du service public de l'eau et aux services compétents des collectivités locales. L'arrosage des jardins et des espaces verts doit, pour sa part, être effectué de manière raisonnée, en évitant notamment les heures de forte chaleur et en privilégiant, lorsque cela est possible, des techniques économes comme le goutte-à-goutte.

Le ministère et l'Agence recommandent également de limiter le lavage des véhicules, des trottoirs et des espaces extérieurs aux situations nécessaires, tout comme de reporter le remplissage ou le renouvellement des eaux des piscines privées durant les périodes de tension hydrique. La préservation de la ressource ne se limite pas à réduire les volumes consommés. Elle passe également par la protection de sa qualité. Les citoyens sont donc appelés à ne pas jeter de déchets ou de substances polluantes dans les oueds, les cours d'eau ou aux abords des puits et des ouvrages hydrauliques.

Les deux institutions encouragent par ailleurs le recours aux eaux usées traitées pour certains usages, notamment le lavage des routes et l'arrosage des jardins et espaces verts, lorsque les conditions techniques et réglementaires le permettent. Cette mobilisation doit également s'étendre aux familles, aux établissements scolaires et au monde professionnel. L'objectif est d'installer durablement une véritable culture de l'économie d'eau, fondée sur des réflexes simples mais réguliers.

Dans un contexte marqué par les changements climatiques et une pression accrue sur les ressources, chaque litre économisé participe à réduire la tension sur les réserves. L'enjeu dépasse donc la seule gestion de la consommation actuelle. Il s'agit de préserver une ressource indispensable à la santé, à l'activité économique et à la vie quotidienne, pour aujourd'hui comme pour les générations futures.

Hamid B.

LES PIÈCES DE RECHANGE AUTO COÛTENT CHER À L'ALGÉRIE

Réduire la facture d'importation en misant sur la production locale

L'ALGÉRIE dispose d'un marché intérieur suffisamment important pour faire de l'industrie des pièces de rechange automobiles un véritable levier de développement industriel, a relevé Saïd Mansour, président du Club économique algérien (CEA), qui a plaidé pour une production locale des pièces les plus consommées. Pour atteindre cet objectif et réduire la facture d'importation qui est de l'ordre de 1,6 milliard de dollars par an, il préconise le développement de la fabrication locale dans un marché qui présente une forte demande mais aussi un fort potentiel de production.

À cet égard, Saïd Mansour a souligné la dimension stratégique du développement de l'industrie des pièces de rechange automobiles, soutenant que celle-ci peut contribuer à « réduire la facture des importations », à « économiser les devises », en plus de créer des emplois et de renforcer la base industrielle nationale. Donnant quelques chiffres, il a affirmé que la facture annuelle des importations de pièces de rechange automobiles avoisine 1,6 milliard de dollars et que le parc automobile national dépasse les 7 millions de véhicules. D'où, l'importante demande intérieure constitue le principal argument en faveur du développement d'une production locale, a-t-il souligné, hier, lors de son passage hier sur les ondes de la radio nationale.

Pour l'intervenant, la stratégie industrielle doit être progressive et reposer principalement sur les besoins réels du marché. « Il faut fabriquer les pièces que nous consommons », a-t-il martelé, arguant qu'il serait contre-productif de produire pour constituer des stocks sans débouchés commerciaux.

Il a notamment cité les filtres à huile, les plaquettes et les disques de frein ainsi que certains éléments de suspension parmi les pièces dont la production locale pourrait contribuer à réduire les importations. Dans ce contexte, le lancement de la production de plaquettes et garnitures de frein à Réghaïa constitue, selon lui, un pas important.

C'est justement autour de la sous-traitance que Saïd Mansour situe l'un des principaux enjeux de la future industrie automobile algérienne. Une grande usine, a-t-il avancé, ne doit pas fonctionner en vase clos, elle devrait entraîner dans son sillage plusieurs fournisseurs et sous-traitants locaux.

La fabrication d'une pièce peut ainsi générer une multitude d'activités connexes : production de vis, de circlips, d'éléments d'emballage ou de différents petits composants, a-t-il noté, poursuivant que cela permettrait de créer des emplois aussi bien au sein des grandes unités industrielles qu'auprès des PME qui les approvisionnent.

Le développement de cette filière passe par la formation de la main-d'œuvre. L'Algérie dispose, selon M. Mansour, d'un important potentiel humain, notamment grâce à ses universités et à ses établissements de formation professionnelle. De l'avis de l'intervenant, les industriels pourraient, en ce sens, créer des espaces de formation au sein de leurs unités ou établir des partenariats avec les établissements spécialisés, afin d'adapter les compétences aux exigences des métiers de l'automobile.

Il préconise, par ailleurs, le développement de laboratoires spécialisés capables de contrôler la composition et la résistance des pièces produites localement sur la plan qualitatif. Les contrôles internes des fabricants, a-t-il dit, doivent être complétés par des vérifications indépendantes et par l'obtention de certifications et d'homologations reconnues sur les marchés internationaux.

L'Algérie dispose, selon l'intervenant, de multiples avantages susceptibles de booster la compétitivité de sa production. Il évoque, à ce propos, le coût de l'énergie et celui de la main-d'œuvre, ainsi que la disponibilité de certaines matières premières. Selon Saïd Mansour, l'objectif est de réduire progressivement les intrants importés, en vue d'accroître la valeur ajoutée créée en Algérie.

Autre enjeu soulevé : la présence de pièces contrefaites ou de qualité insuffisante sur le marché. Saïd Mansour appelle donc à renforcer le contrôle et à impliquer davantage les professionnels du secteur, mécaniciens, distributeurs, importateurs et vendeurs de pièces de rechange, dans le signalement des produits suspects.

Pour le président du Club économique, l'important potentiel du marché national doit servir, à terme, de point de départ à la constitution d'une véritable industrie exportatrice. Une fois les besoins du marché intérieur couverts et la qualité de la production consolidée, les fabricants algériens pourront envisager de conquérir les marchés extérieurs, notamment africains, arabes et méditerranéens, a-t-il souligné.

Khalil Aouir

ALGÉRIE – SLOVÉNIE

Appel à accélérer la création du Conseil d'affaires

L'Algérie et la Slovénie, qui ont amorcé une nouvelle étape dans la coopération bilatérale, ambitionnent de la dynamiser davantage à travers l'exploitation du potentiel existant dans divers domaines, principalement dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. La mise en place d'un Conseil d'affaires constituera le cadre idoine d'échange entre les deux parties. A cet effet, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a appelé à l'accélération de la création de ce conseil d'affaires, lequel devrait dynamiser et structurer le partenariat entre les deux pays.

Coprésidant l'ouverture officielle du Forum d'affaires algéro-slovène avec le ministre slovène de l'Agriculture, Janez Cigler Kralj, organisé en marge du Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire « AGRA 2026 », qui se tient à Gornja Radgona en Slovénie, le ministre de l'Enseignement supérieur a appelé à « accélérer la création du conseil d'affaires conjoint en tant que principal catalyseur pour la concrétisation des projets stratégiques sur le terrain », a indiqué le ministère dans un communiqué rendu public samedi soir.

Dans son allocution prononcée à l'ouverture du Forum, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadrice d'Algérie en Slovénie, du vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que d'un groupe d'opérateurs économiques algériens, M. Baddari a mis en avant « les énormes capacités et moyens matériels et humains mobilisés par l'Algérie pour soutenir l'innovation et développer l'agriculture ». Il a, dans ce sens, souligné la disponibilité des entreprises algériennes à accompagner les mégaprojets et à offrir un environnement propice aux partenariats fructueux.



Dynamiser et structurer le partenariat.

De son côté, le ministre slovène a souligné « l'importance du partenariat stratégique avec l'Algérie », saluant « le niveau de coopération sérieuse et les perspectives prometteuses entre les deux pays ». Il a également réaffirmé la volonté de son pays de renforcer les relations économiques et scientifiques et d'élargir les domaines d'échange, est-il souligné de même source.

Le Forum a également permis de passer en revue les perspectives d'une coopération renforcée. L'accent a ainsi été mis sur les différentes dimensions de la coopération entre les deux pays. Il s'agit principalement de « l'intégration des technologies de l'intelligence artificielle dans des solutions innovantes au service du secteur agricole, le transfert de technologies et le développement de la mécanisation moderne », l'objectif étant d'accroître la production et de moderniser les chaînes de produits agricoles, ainsi que la mise à profit des expertises et technologies présentées au Salon AGRA en Slovénie, en tant que plate-forme de développement des partenariats et de transfert de connaissances dans les domaines de l'agriculture de précision et des industries agroalimentaires. L'accent a également été mis sur l'importance de lancer des projets communs de recherche et de développement pour la protection des forêts et l'exploitation durable de leurs ressources, en sus de la valorisation des potentialités algériennes et de l'importante richesse en ressources naturelles, infrastructures et compétences universitaires, et ce en vue d'attirer les investissements et de développer des solutions en matière de sécurité alimentaire, a indiqué le département de l'Enseignement supérieur. La rencontre a aussi mis en avant la volonté des deux pays d'« établir un partenariat fiable associant l'université, les organismes de recherche et les opérateurs économiques, afin de transformer les résultats de la recherche en projets de développement concrets ». Le Salon AGRA 2026, qui accueille l'Algérie en tant qu'invitée d'honneur, se poursuivra jusqu'au 26 août. Cette manifestation économique constitue ainsi une occasion de valoriser les capacités agricoles et agroalimentaires de l'Algérie, de faire connaître l'excellence et la diversité de ses produits sur les marchés européens et de conclure des partenariats entre les économies des deux pays.

Lilia A. A.

ACHÈVEMENT DE LA LIGNE MINIÈRE EST DANS LES DÉLAIS

Le chinois CRBC réitère son engagement

LE PRÉSIDENT du conseil d'administration de la China Road and Bridge Corporation (CRBC), Du Fei, chargé de la réalisation du tronçon Bouchegouf - Souk Ahras - Dréa de la ligne minière Est, a réitéré l'engagement de l'entreprise qu'il dirige à achever les travaux dans les délais impartis, et ce à travers la mise en œuvre de plusieurs mesures visant l'accélération du rythme des travaux.

Cet engagement a été réaffirmé par ce responsable à l'occasion d'une rencontre qui l'a réuni, hier, avec le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a indiqué le ministère dans un communiqué, notant que cette rencontre intervient suite à la visite de terrain qu'a effectuée le ministre sur les chantiers du projet de la ligne minière Est reliant Annaba à Tébessa sur une longueur de 422 km, au cours de laquelle il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux.

Reçu par le ministre, en présence de cadres centraux du ministère ainsi que du directeur général de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires et de ses cadres, le directeur général de la CRBC a réaffirmé l'engagement de l'entreprise à achever les travaux, dans les délais impartis, du tronçon reliant Bouchegouf, Souk Ahras et Dréa sur une longueur de 121 km. Un tronçon important qui entre dans le cadre de la réalisation du projet stratégique de la ligne minière Est et que le responsable chinois a inspecté récemment, ce qui lui a permis de prendre connaissance de l'état d'avancement des travaux et de se montrer rassurant.

Il a également été question, lors de cette rencontre, du déroulement des travaux ainsi que des moyens de renforcer leur rythme, notamment au niveau des ouvrages d'art. Ces questions ont été au programme de la réunion de coordination, durant laquelle ont été présentées les conclusions de la récente visite du ministre sur les chantiers de la ligne minière est, notamment sur le tronçon reliant Bouchegouf, Souk Ahras et Dréa, a précisé la même source.

L'accent a ainsi été mis sur la nécessité d'une mise effective de mesures visant à accélérer le rythme de réalisation, et ce à travers l'adoption d'un ensemble de mesures. Il s'agit du « respect strict des instructions données par le ministre lors de sa dernière visite du projet », du « renforcement des chantiers en moyens supplémentaires nécessaires, notamment en équipements, matériels et main-d'œuvre », ainsi que de l'« amélioration des voies d'accès aux chantiers en prévision de la période automnale et hivernale, afin de garantir la continuité des travaux quelles que soient les conditions ».

Il est également question du renforcement de la coordination entre les entreprises chargées de la réalisation, à savoir la Société nationale des travaux publics (SNTP), la China Communications Construction Company (CCCC) et la China Road and Bridge Corporation (CRBC), afin d'« assurer la complémentarité entre les différents chantiers, d'unifier les efforts et d'accélérer le rythme des travaux », ainsi que de veiller au respect du calendrier de réalisation établi.

Selon le département des Travaux publics, cette rencontre « s'inscrit dans le cadre du suivi permanent et rigoureux de l'avancement des travaux de la ligne minière Est, ainsi que de la volonté de renforcer la coordination entre les différents intervenants et d'accélérer le rythme de réalisation ».

L.A.A.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE AVEC LE TCHAD, LA CÔTE D'IVOIRE ET LE BÉNIN

Adjal veille à la concrétisation des engagements

LE MINISTRE de l'Energie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, suit de près le dossier de la coopération avec plusieurs pays africains. Ce dossier a été à l'ordre du jour d'une réunion de la commission de coordination sectorielle consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs chantiers de partenariat et de coopération avec le Tchad, la Côte d'Ivoire et le Bénin.

C'est hier que le ministre a présidé la réunion de coordination, laquelle s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts de suivi et d'évaluation des relations de coopération et de partenariat que le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables s'attache à développer. A travers ce suivi permanent et régulier, le ministère entend « renforcer la dynamique enregistrée dans le domaine de la coopération bilatérale », a indiqué le département dans un communiqué, ajoutant que la rencontre s'est tenue en présence de plusieurs cadres centraux du ministère et des responsables du Groupe Sonelgaz.

Les échanges et consultations en cours entre les différentes parties concernées, à savoir l'Algérie avec le Tchad, la Côte d'Ivoire et le Bénin, ont ainsi été passés en revue lors de cette réunion, qui a permis de faire le point sur la coopération avec chacun de ces pays.

Il a, par ailleurs, été procédé à une évaluation de l'état d'avancement des projets sur le terrain actuellement en cours de réalisation, ainsi que des dossiers faisant l'objet d'une étude, a précisé la même source. Le ministre de l'Energie a donné, dans cette optique, un ensemble d'instructions et d'orientations visant « à accélérer le traitement des dossiers concernés et à renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures concernées ».

Selon le département de l'Énergie, l'accent a également été mis sur la nécessité d'assurer un suivi « rigoureux et régulier » des différents projets précités, ainsi que de « veiller à la concrétisation des engagements convenus » au service des intérêts communs, l'objectif étant d'élargir davantage les perspectives de coopération dans le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables.

La coopération avec les pays africains dans le secteur de l'énergie a été, rappelons-le, examinée la semaine dernière, à l'occasion d'une réunion similaire présidée par le ministre de l'Energie. Ce dernier a alors donné des instructions pour accélérer le traitement des dossiers de partenariat et de coopération avec le Niger et la Côte d'Ivoire, au service des intérêts communs et du renforcement des perspectives de coopération dans le secteur.

Hamid B.

MOSTAGANEM

Une série de projets inaugurés à l'occasion du 20 Août

PLUSIEURS projets et équipements ont été inaugurés ou lancés par le wali Ahmed Boudouh à travers la wilaya de Mostaganem à l'occasion du 20 Août. Ils concernent notamment le raccordement au gaz naturel de zones rurales, l'aménagement de mini-zones d'activités, la réhabilitation de structures de santé, ainsi que la réalisation d'un centre foncier intercommunal et d'un système de relevage des eaux usées.

Le programme officiel a débuté par un hommage à la mémoire des martyrs de la Révolution, avant de se poursuivre dans plusieurs communes avec la mise en service et le lancement de différents projets.

À Ouled Maallah, le wali Ahmed Boudouh a procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel du douar Ouled Saâda, au profit de 129 foyers. D'une longueur de 8,1 kilomètres, le réseau a nécessité un investissement de 1,6 milliard de centimes.

À Sidi Ali, les travaux d'aménagement d'une mini-zone d'activités ont été lancés dans le cadre d'un programme portant sur quatre zones à Sidi Ali, Achaâcha, Stidia et El Haciane. L'opération représente 62 lots et une enveloppe de 5 milliards de centimes.

À Sidi Afif, relevant de Sidi Ali, un autre réseau de gaz naturel a été mis en service au profit de 250 foyers. Étendu sur 10,5 kilomètres, le projet a mobilisé 3 milliards de centimes. Il complète les opérations réalisées en matière d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et d'éclairage public.

Dans le secteur de la santé, la salle de soins polyvalente Chahid Ben Amour Abdallah, à Ben Abdelmalek Ramdane, a été mise en service après des travaux de réhabilitation et d'aménagement ayant mobilisé 2,1 milliards de centimes.

À Aïn Tedles, le service des urgences médicales de la polyclinique a également été mis en service. Réalisé pour 1,4 milliard de centimes, il fonctionne 24 heures sur 24 et doit renforcer la prise en charge des urgences.

Dans la même commune, la première pierre d'un centre foncier intercommunal a été posée. Destiné aux habitants d'Aïn Tedles et de Kheïr Eddine, il regroupera les services des domaines de l'État et de la conservation foncière. Prévu sur 2 088 m², le projet représente 11,4 milliards de centimes et doit être réalisé en six mois.

À Yenaro, dans la commune de Mansourah, un système de relevage des eaux usées, comprenant une station de relevage et un collecteur principal, a été mis en service. Réalisé dans le cadre du PSD 2025 pour une enveloppe de 18 milliards de centimes, il doit améliorer l'assainissement du douar et permettre, à terme, le raccordement d'autres localités, au bénéfice d'environ 6 800 habitants.Enfin, à Souaflia, le centre de santé Chahid Akrimi Miloud a été mis en service après des travaux d'aménagement et d'extension, pour un montant de 1,9 milliard de centimes. L'opération prépare également sa future promotion en polyclinique. La structure couvre plus de 23 600 habitants et dispose de plusieurs services médicaux ainsi que d'un système numérique de gestion du dossier médical électronique.

Brahim Mazi

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRES

Les walis à pied d'œuvre sur le terrain

À l'approche de la rentrée sociale, le suivi des projets de développement prioritaires s'intensifie à travers les wilayas. Logement, santé, éducation, eau, routes et aménagement urbain, les walis sont mobilisés sur le terrain pour lever les blocages, accélérer les chantiers et assurer la mise en service des infrastructures dans les meilleurs délais. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.


Les suivis s'intensifient

Aquelques semaines de la rentrée, le gouvernement entend maintenir la pression sur le terrain afin de donner un nouvel élan aux projets de développement local. Les walis multiplient les réunions de coordination et les sorties sur site pour évaluer l'état d'avancement des programmes, identifier les retards et prendre les mesures nécessaires pour leur concrétisation. Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à « consacrer une culture du suivi de terrain et à accélérer le rythme de réalisation des projets prioritaires ». Le principe consiste à renforcer le contrôle direct des opérations et à rapprocher davantage le suivi de la réalité des chantiers.

Cette démarche intervient à un moment particulièrement important du calendrier national. La rentrée sociale marque la reprise progressive des activités dans plusieurs secteurs et s'accompagne généralement d'une hausse des besoins en matière de services publics. Dans ce contexte, l'état des infrastructures et la capacité des collectivités à mettre rapidement en service les équipements achevés revêtent une importance particulière.

Le suivi concerne ainsi plusieurs secteurs considérés comme essentiels pour le quotidien des citoyens. Le ministère cite notamment le logement, la santé, l'éducation, les ressources en eau, l'aménagement urbain et les routes.

Les sorties de terrain permettent de vérifier les « taux d'avancement », d'évaluer la cadence des travaux et de détecter les difficultés susceptibles de compromettre les délais de livraison. Il ne s'agit donc plus seulement de mesurer la progression des chantiers, mais également d'agir directement sur les facteurs qui ralentissent leur réalisation.

Les responsables locaux sont appelés à « recenser les obstacles et prendre les mesures à même de les lever », en coordination avec les différents intervenants concernés.

A ce titre, des instructions fermes ont été données aux entreprises, services techniques et autres parties prenantes afin de « respecter les délais de réalisation, se conformer aux normes de qualité et accélérer le rythme des travaux ». Le respect des échéances demeure ainsi une priorité, mais il doit aller de pair avec la qualité des infrastructures livrées.

Dans le secteur de l'éducation, particulièrement concerné par la rentrée, cette accélération revêt un caractère concret. La disponibilité des établissements scolaires, l'achèvement des opérations en cours et la prise en charge des éventuelles contraintes locales nécessitent une vigilance accrue des autorités à l'approche de la reprise des cours.

La même logique est appliquée aux secteurs de la santé, de l'eau, du logement et des transports, où plusieurs projets doivent être finalisés ou mis en service afin de renforcer l'offre de services publics. Pour les autorités locales, l'enjeu est notamment d'éviter que des équipements achevés restent inutilisés ou que des projets avancent à un rythme insuffisant en raison de contraintes pouvant être levées rapidement.

Cette présence renforcée des walis sur le terrain traduit également une volonté de responsabiliser davantage les différents acteurs du développement local. Le suivi régulier doit permettre d'anticiper les difficultés, d'améliorer la coordination intersectorielle et d'apporter des réponses rapides aux problèmes constatés sur les chantiers.

Le ministère inscrit cette dynamique dans une démarche visant à « instaurer une gouvernance de terrain plus efficace », tout en garantissant « l'exécution effective des programmes de développement » et en renforçant la dynamique de développement local.

Cette orientation répond également à une exigence de proximité. Les projets de développement devront produire des effets visibles sur le quotidien des populations. Dès lors, le cap fixé par le ministère est celui d'une action locale davantage tournée vers les résultats, avec l'ambition de « répondre aux aspirations des citoyens » et de « consacrer l'amélioration de leur cadre de vie » à travers les différentes régions du pays, à la faveur d'un suivi plus régulier et d'une accélération effective des projets prioritaires.

Sihem Bounabi

ENFANTS DE LA DIASPORA

Un été placé sous le signe de l'écologie

OFFRIR aux jeunes générations de la communauté nationale résidant à l'étranger bien plus qu'un simple séjour estival, tel est le pari relevé hier à Tipasa. À l'initiative du ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, en concertation avec le ministère de la Jeunesse et le secrétariat d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, un programme de clubs environnementaux a été lancé à destination des enfants de la diaspora.

Cette initiative pédagogique s'inscrit dans le cadre du renforcement des activités éducatives et de sensibilisation visant à éveiller et à consolider la conscience écologique des jeunes générations issues de la diaspora. L'objectif central, selon le ministère, est d'ancrer les valeurs de préservation de la nature chez ces enfants, tout en les impliquant directement dans les enjeux écologiques majeurs.

Ce programme constitue également une opportunité privilégiée pour leur faire découvrir les joyaux naturels du pays, de ses réserves marines à son patrimoine forestier, en passant par l'exceptionnelle biodiversité qui caractérise le territoire algérien.

Sur le terrain, cette première journée a été marquée par la tenue de plusieurs ateliers d'animation et de sensibilisation. Encadrées par les experts de l'Institut national de formations environnementales (INFE), sous la tutelle du ministère de l'Environnement, ces sessions ont permis d'initier les participants aux éco-gestes et aux mécanismes de protection des écosystèmes. Les formateurs ont notamment dispensé des explications pédagogiques sur les impacts du changement climatique et ses répercussions directes sur l'environnement et le développement durable.

Des ateliers pratiques axés sur les techniques de jardinage et la plantation d'arbres ont également ponctué ces travaux.

Pour joindre la pratique à la théorie, les jeunes participants ont bénéficié d'une sortie de terrain guidée à travers l'un des sites naturels et archéologiques phares de la wilaya de Tipaza. Entre littoral et massifs forestiers, cette immersion a offert aux enfants de la communauté nationale une reconnexion directe avec le patrimoine naturel de leur pays d'origine.

Lynda Louifi

CYBERATTAQUE AU ROYAUME-UNI

Une centrale électrique mise hors service pendant quatre jours par des hackers

Une centrale électrique britannique est restée hors service pendant quatre jours après une cyberattaque survenue en juillet, sans conséquence sur le réseau national. Les médias évoquent une possible implication de hackers liés à l'Iran, mais cette attribution n'a pas été officiellement confirmée et aucun élément public ne permet de l'établir.



Une cyberattaque survenue en juillet a paralysé pendant quatre jours une petite centrale électrique au Royaume-Uni. Selon The Telegraph, le personnel a travaillé au rétablissement des systèmes avant la reprise du fonctionnement de l'installation. Le quotidien britannique affirme que des responsables soupçonnent un groupe de hackers lié à l'Iran, une attribution qui n'a toutefois pas été officiellement confirmée. Le nom et la localisation de la centrale n'ont pas été dévoilés, officiellement pour des raisons de sécurité. Malgré cet arrêt prolongé, aucune perturbation notable n'a été constatée sur le réseau électrique britannique. Le pays compte des dizaines de petites centrales raccordées au réseau, dont certaines, notamment au gaz, ne fonctionnent que quelques heures par semaine. La mise hors service de l'installation n'a donc pas eu d'impact sur la production nationale d'électricité. L'incident a néanmoins conduit les autorités à prendre plusieurs mesures de précaution. Le Centre national britannique de cybersécurité, le NCSC, a été informé de l'affaire. Des briefings d'urgence ont également été organisés avec les responsables du secteur énergétique et des consignes ont été adressées aux entreprises afin de renforcer la protection des infrastructures critiques. Le NCSC n'a pas commenté publiquement l'incident. Une attribution à l'Iran sans confirmation publique La responsabilité de l'attaque demeure le principal point d'incertitude. The Telegraph avance l'hypothèse d'une implication de personnes liées à l'Iran, mais aucun élément technique permettant d'étayer publiquement cette accusation n'a été communiqué. L'identité précise de l'installation touchée reste elle aussi inconnue. Le quotidien britannique présente l'incident comme une attaque sans précédent ayant permis de mettre hors service une installation énergétique pendant quatre jours. En l'état des informations disponibles, l'implication iranienne relève toutefois d'une attribution formulée par des sources britanniques et non d'un fait officiellement établi. Des cyberattaques aux États-Unis au même moment L'affaire britannique est survenue parallèlement à une série de cyberattaques contre des infrastructures hydrauliques aux États-Unis. Des installations situées dans 12 États auraient été concernées et certains opérateurs auraient temporairement perdu des fonctions essentielles de contrôle à distance. Les auteurs des attaques auraient notamment modifié des mots de passe administrateurs et des adresses IP, empêchant des employés locaux d'accéder à certains systèmes. Des responsables du renseignement américain ont également attribué cette activité à plusieurs groupes qu'ils présentent comme liés à l'Iran, parmi lesquels CyberAv3ngers. Cette lecture n'a cependant pas été retenue dans tous les cas. À la fin du mois de juillet, Donald Trump avait notamment refusé d'accuser directement l'Iran après une attaque visant des systèmes d'approvisionnement en eau dans le Minnesota, préférant mettre en cause les autorités locales. Au Royaume-Uni, l'incident s'est donc traduit par quatre jours d'arrêt pour une installation de faible puissance, sans conséquence notable sur le réseau national. Quant à l'implication iranienne évoquée par The Telegraph, elle demeure à ce stade une attribution non établie publiquement.

R. I.

SUR FOND DE NOUVELLE CRISE DES DROITS DE DOUANE

Le ton monte entre Washington et Ottawa

LE PRÉSIDENT des États-Unis a répondu ce 23 août au Premier ministre canadien, Mark Carney, après la décision d'Ottawa d'imposer des droits de douane sur l'acier et des produits américains en riposte à l'imposition par Washington de droits de douane de 50% sur des produits canadiens. Le chef du gouvernement canadien a, lui, évoqué une «guerre». « Le Canada veut les avantages d'un État [des États-Unis] sans en être un ! », a déclaré ce 23 août le président des États-Unis dans un message sur son réseau Truth Social, alors que les tensions vont crescendo depuis l'échec des négociations entre Washington et Ottawa. « Ils ont aussi imposé à nos formidables agriculteurs, pendant de nombreuses années, des montants énormes de tarifs douaniers. Ça suffit ! », a ajouté Donald Trump. La veille, le Premier ministre canadien Mark Carney, avait annoncé une série de contre-mesures tarifaires sur l'acier, les produits laitiers, électroménagers et électroniques ainsi que l'équipement agricole et le papier américains. Une réponse « dollar pour dollar » aux nouveaux droits de douane américains de 50 % sur des produits canadiens, dont le ciment ou les crosses de hockey, entrant en vigueur. Les États-Unis «demandaient trop et offraient trop peu» « Au dernier moment, les États-Unis ont essayé d'ajouter des éléments pour restreindre notre capacité à avoir d'autres accords commerciaux », a accusé Mark Carney. « Il y a eu une nouvelle attaque des Américains sur le Canada. Il y a une attaque, on attaque, dans une guerre », a déclaré le chef du gouvernement canadien, lorsque Le Devoir lui a demandé si le pays se trouvait désormais « en guerre commerciale totale », a rapporté le quotidien québécois. Dans la foulée, l'administration Trump avait fait savoir qu'elle répondrait à la riposte canadienne. « Nous allons de l'avant avec des mesures qui répondent aux représailles canadiennes », a déclaré le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, lors d'une interview accordée à la chaîne Fox News, précisant qu'aucun cycle de négociation avec le Canada n'était à l'agenda.

R. I.

MOYEN-ORIENT

La guerre contre l'Iran éclipse la puissance pétrolière des États-Unis

LA GUERRE entre les États-Unis et l'Iran met à l'épreuve la puissance énergétique américaine. Malgré son statut de premier producteur mondial de pétrole, le pays ne parvient pas à compenser les volumes bloqués dans le détroit d'Ormuz, tandis que la flambée des prix des carburants, l'inflation et le ralentissement économique pèsent sur les ménages. La perturbation des approvisionnements énergétiques en provenance du Moyen-Orient, provoquée par la guerre entre les États-Unis et l'Iran, a largement éclipsé la progression de la production pétrolière américaine, selon des experts cités par le Financial Times le 21 août. Washington aurait ainsi dilapidé une partie de l'avantage énergétique dont il disposait. Les États-Unis restent le premier producteur mondial de pétrole, mais la hausse attendue de leur production demeure très limitée. Selon les estimations de l'Administration américaine d'information sur l'énergie, elle ne devrait augmenter que de 200 000 barils par jour cette année. Ce volume est dérisoire au regard des perturbations provoquées par la guerre contre l'Iran. Environ 20 millions de barils par jour, qui transitaient auparavant par le détroit d'Ormuz depuis le Moyen-Orient, sont désormais bloqués. Autrement dit, l'augmentation de la production américaine ne suffit absolument pas à compenser les volumes retirés du marché par la fermeture de cette voie maritime stratégique. Pour Art Berman, consultant en énergie basé à Houston, cette situation révèle surtout une profonde incompréhension des enjeux énergétiques au sein de l'administration de Donald Trump. Il juge que les responsables américains sous-estiment les mécanismes du marché et les conséquences que leurs décisions peuvent avoir sur l'approvisionnement énergétique. La guerre contre l'Iran se répercute sur le quotidien des Américains Les répercussions du conflit ne se limitent d'ailleurs pas au pétrole. Depuis le début des hostilités, les prix de l'essence et du diesel aux États-Unis ont bondi d'environ 40 %. Le prix moyen du diesel sous Donald Trump a même dépassé le niveau observé pendant la présidence de Joe Biden. Dans le même temps, les tensions inflationnistes se sont accentuées. En mai, l'inflation américaine a atteint 4,2 %, son plus haut niveau depuis trois ans. Les conditions d'emprunt se sont également détériorées : le taux des crédits immobiliers à trente ans est passé de 5,98 % à 6,65 %. Les performances de l'économie américaine restent par ailleurs éloignées des ambitions affichées par l'administration. Après une croissance de 2,1 % l'année dernière, le PIB n'a progressé que de 1,5 % en rythme annuel au deuxième trimestre 2026. Ces chiffres sont nettement inférieurs aux 5 à 6 % évoqués par le secrétaire au Commerce, Howard Lutnick, mais aussi à l'objectif de 3 % défendu par le secrétaire au Trésor, Scott Bessent. Cette dégradation commence également à peser sur l'opinion publique. Toujours selon le Financial Times, la confiance des consommateurs américains est tombée à des niveaux historiquement bas depuis le début de la guerre contre l'Iran.

Un nombre croissant d'électeurs considère désormais que la situation économique s'est détériorée sous la présidence de Donald Trump. La guerre a débuté en février. Peu après le déclenchement des hostilités, Téhéran a annoncé le blocus du détroit d'Ormuz, qui est toujours en vigueur. Avant le conflit, cette voie maritime stratégique voyait transiter environ un cinquième du pétrole et du gaz naturel liquéfié consommés dans le monde.

R. I.

SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE

Par Cheikh Tahar Badaoui



1) De la Société Mecquoise : Des trois points du triangle "la Mecque - Taif -Médine " : la Mecque malgré sa pauvreté en ressources naturelles, était la plus développée : elle seule, constituait une cité état, dirigée par un conseil de dix chefs héréditaires, avec division des pouvoirs.

Bon caravaniers, les mecquois avaient su obtenir des empires voisins (Iran, Byzance, Abyssinie, sans parler des tribus dont ils traversaient le territoire en transit) l'autorisation de se rendre dans ces pays et de s'y occuper d'import-export. Ils fournissaient aussi des escortes aux étrangers pour traverser les territoires des tribus alliées de l'Arabie. Sans se servir beaucoup de la rédaction par écrit, ils s'intéressaient grandement aux arts et aux lettres : Poésie, éloquence, contes de veillées.

La femme était en général bien traitée : elle avait le droit de posséder des biens à son propre compte ; elle donnait son consentement au mariage, elle pouvait, lors du mariage, contracter le droit de divorce, elle jouissait du droit de se remarier après le divorce ou après le décès de son époux, etc… Toutefois, il y eu bien la pratique d'enterrer vivantes les filles en bas âges, mais c'était le fait de certaines classes, d'un rang social inférieur sur les plan matériel et moral, pratique sauvage contre laquelle le Saint Coran, se souleva énergiquement.

En effet, la Sourate dite «les Abeilles » dispose dans ses versets 57, 58 et 59 : « Et ils assignent à Dieu des filles. -pureté à Lui - et à eux- même, cependant, ce qu'ils désirent. Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit, cependant qu'il suffoque. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit t-il la garder malgré la honte, ou l'enfuira-t-il dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement. ! ». Ainsi, sont blâmés à la fois : l'impiété d'attribuer des enfants à Dieu, l'illogisme de faire de ces enfants des filles (tandis qu'on se souhaite à soi même des garçons), et la criminelle pratique de tuer les filles au berceau. De plus, vient s'ajouter une autre hérésie à savoir : les anges furent longtemps considérés, auprès des idolâtres, comme filles de Dieu.

Du point de vue religieux, l'Arabie était idolâtre, rares ceux qui avaient embrassé des religions monothéistes telles le christianisme ou le judaïsme. Les citoyens mecquois, les plus épanouis, eurent la notion d'un Dieu unique, mais auquel ils firent intercéder des divinités créées de toutes pièces, servant d'intermédiaires entre le Seigneur Tout Puissant et les humains.

D'autre part, et chose assez curieuse, ils ne croyèrent ni à la résurrection, ni à la vie de l'au-delà. Ils eurent conservé le pèlerinage à la Maison sacrée, la ka'bah, édifice élevé par le père des Prophètes Abraham, assisté de son fils aîné Ismaël, Salut Divin Sur Eux.

Mais les deux mille ans qui séparèrent ces arabes du Vénéré Prophète Abraham, firent dégénérer ce pèlerinage en une foire commerciale, une idolâtrie sordide sans la moindre influence sur le comportement individuel, tant social que spirituel.

2)- NAISSANCE DU PROPHÈTE MOHAMMED, SALUT DIVIN SUR LUI :

C'est dans ce milieu que naquit Mohammed (qu'on écrit à tort Mahomet) Salut Divin Sur Lui, sa noble généalogie remonte à Ismail fils d'Abraham, considéré comme l'ancêtre des arabes El moustaâriba. Il est issu des uns et des autres par générations et sélections successives, ce qui a donné naissance enfin, au plus noble des familles de Qouraych et l'Elu du Très-Haut.

D'après Jâbir Ibn 'Abd Allah, que Dieu agrée leur âme, Le Prophète Salut Divin Sur Lui, dans une description de son rapport aux autres Prophètes, dit un jour, en guise de remerciement au Seigneur : « Ma venue par rapport aux Prophètes précédents, s'illustre par cet exemple : Un homme qui construit une maison et l'achève à la perfection, à l'exception de l'emplacement d'une brique. Puis, à chaque fois que quelqu'un y entre pour contempler cette maison, lui dit : « Belle est cette maison, si ce n'était cet emplacement laissé vide. Je suis donc aux Prophètes, ce qu'est cette brique à l'ensemble de l'édifice. »

De par sa lignée, le Prophète Salut Divin Sur Lui est Mohammed Ibn Abd Allah, Ibn Abdul Moutalib appelé aussi, Chaîbat El Hemd, Ibn Hachim, Ibn Abdou Manaf, appelé aussi Al Moughîra, Ibn Qouçay, appelé aussi Zayd, Ibn Kilab, Ibn Mourra, Ibn Ka'b, Ibn Lou'ay, Ibn Ghalib, Ibn Fihr, Ibn Malik, Ibn An-Nadhr, Ibn Moudrika, Ibn Ilyas, Ibn Moudhar, Ibn Nizar, Ibn Ma'd, Ibn 'Adnan.

D'après tous les biographes, l'arbre généalogique du Prophète, Salut Divin Sur Lui, est considéré incontestable jusqu'à cet aïeul appelé 'Adnan. Au-delà, il y a divergences sur la détermination exacte des aïeuls. Toutefois, il est certain qu'Adnan, descend de la progéniture du Prophète Ismaël, lequel est le fils du Patriarche Abraham.

Notre Seigneur le Très Miséricordieux a donc choisi Son Prophète Mohammed de la lignée la plus pure des descendants. Aucune des mauvaises moeurs de l'ère paganique n'est venue souiller cette noble lignée. Notre Prophète confirma cette noblesse par une allocution rapportée d'ailleurs par l'Imam Muslim (Savant du Hadith) que voici : « Parmi les descendants d'Ismaël, Dieu choisit Kinana, puis, (des descendants) de Kinana, Il choisit Qouraych, puis (des descendants) de Qouraych, Il choisit Hachim, puis des banou Hachim, Il me choisit. »

Quant à sa naissance, elle eut lieu le lundi 12 du mois Rabi'Awel, de l'année dite de l'Eléphant, c'est-à-dire de l'année où Abraha, al Achram, mena son expédition afin de détruire le Temple sacré de la Mecque.

En effet, le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, naquit orphelin, après que Son père Abd Allah fut décédé alors que Sa mère était enceinte de Lui depuis deux mois. Son grand père Abdul Moutalib le prit à sa charge et Lui assura selon la coutume arabe d'alors, une nourrice de la tribu de Sa'd ben Bakr. Cette nourrice est connue sous le nom de Halima bent Abou Dhou'Ayb.Le pays de la tribu Sa'dite subissait une dure période de sécheresse, avant la prise en charge du bébé. Mais, dès que Halima lui donna son sein, la végétation repoussa et les troupeaux reprirent du poids, donc la misère s'en alla à jamais.

Quand le Prophète eut cinq ans, Il fût soumis au miracle de l'ouverture de la poitrine. Sa nourrice eut alors peur à cause de cet évènement et, de crainte pour le bébé, elle Le remit aussitôt à Sa mère Amina. Sa mère décéda par la suite alors qu'Il n'avait que six ans. Deux ans plus tard, Son grand père Abdul Moutalib, quitta ce bas monde à son tour. L'enfant était donc âgé de huit ans, quand il passa sous la tutelle de son oncle paternel Abou Talib.

Cette noble naissance, eut lieu ainsi qu'il a été vérifié par feu Mahmoud Bachir l'astronome, la matinée du Lundi 9 du mois lunaire Rabi'Awel correspondant au vingtième jour du mois d'Avril 571 de l'ère chrétienne.

Nous pouvons dire avec quelques précisions que notre Vénéré Prophète est né dans la maison d'Abou taleb au sein de la famille de Hachim. La sage femme ayant procédé à l'accouchement s'appelle Ommou Abdou Rahmane, fils de Aouf. Lorsqu'il vint au monde, sa mère dépêcha quelqu'un auprès de son grand père Abdou El Mouttalib, pour lui annoncer la bonne nouvelle. Celui-ci l'accueillit avec joie, et donna au nouveau né le nom de MOHAMMED. A signaler qu'à l'époque, ce nom n'était pas très courant chez les arabes; mais le destin en avait décidé ainsi et, notre Seigneur par Sa miséricorde consigna cette appellation vertueuse dans Ses Livres révélés, notamment la Thora et l'Evangile.

D'autres événements surnaturels qui nécessitent de vastes développements, succédèrent le jour même, à la naissance du Prophète.

3)- SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE :

Le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, ne vint pas à la vie orphelin par simple coïncidence. Il fût privé de l'éducation paternelle et de la tendresse maternelle selon le bon vouloir de la Sagesse divine. Dieu opta, sans doute pour cela, afin de couper court, à des accusations qui reprocheraient au Prophète, de n'avoir fait qu'obéir à des parents ambitieux. Il est tout à fait naturel, à cet égard, de voir qu'un grand père s'occuper de son petit fils, d'autant plus qu'il fût le maître des notables en général, et en particulier dans sa tribu, et de plus, en sa qualité d'homme, auquel fût destiné l'honneur d'entretenir le Temple sacré de la Mecque et d'accueillir en hôtes, les pèlerins des Lieux saints.

Les dénigreurs de l'Islam, ne sauraient recourir à de telles accusations, puisque le Prophète Salut Divin Sur Lui, fût privé de l'éducation de Son père, de Sa mère et de Son grand-père, dès Sa plus tendre enfance, qu'Il passa d'ailleurs, chez les Sa'dites. A cela s'ajoute aussi le fait que Son oncle Abu Talib, qui Le prit à sa charge, mourût sans avoir embrassé l'Islam. De la sorte, on écarterait l'illusion de dire que Son oncle aurait eu un rôle dans la naissance de la vocation de son neveu et que la question serait due à une simple ambition de tribu ou de famille ou de personne.

Le Prophète Salut Divin Sur Lui, grandit donc, orphelin et pauvre, suivant la Sagesse divine pour ne pas être sous l'influence de la fortune et de la notabilité, et aussi pour éviter aux esprits des gens toute équivoque et toute confusion entre la sainteté de la Prophétie nourrie par la Divinité suprême et le rang de notable.

Un autre enseignement à savoir : juste après la prise en charge du Prophète Salut Divin Sur Lui par Sa nourrice Halima, le pays des Banou Sa'd ben Bakr se couvrit de verdure après une grande sécheresse, et les mamelles de la vieille chamelle de Halima se remirent à donner du lait, alors qu'elles étaient à sec.

Ainsi, notre Seigneur le Compatissant, en a -t- Il voulu, par Sagesse. Dieu accorda bonté et générosité à Halima et sa tribu,pour honorer Son futur Prophète. Cela prouve le rang sublime et très élevé dont jouit le Prophète Salut Divin auprès de Son Seigneur, depuis Sa tendre enfance. Et on n'a pas à s'en étonner, d'autant plus que notre religion nous apprend à invoquer Dieu pour une chute de pluie, par le fait de lui rappeler les vertueux d'entre Ses hommes ou les membres de la famille du Prophète Salut Divin Sur Lui.

Que dire alors du Prophète Salut Divin Sur Lui, lui-même qui honora de Sa présence ce pays, touché par la sécheresse ?

Etant donné que tout est dans la Main de Dieu, il ; est alors plus digne auprès de Dieu, que le Messager Salut Divin Sur Lui, soit à la tête des causes suscitant la générosité divine. Le Prophète Salut Divin Sur Lui, est, à juste titre, une Miséricorde divine envoyée aux hommes, comme l'énonce éloquemment le Saint Coran dans la Sourate dite « Al Anbiya » ou « les Prophètes » Verset 107. : « Et Nous ne T'avons envoyé qu'en Miséricorde pour les Univers ».

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM COURT DE TIMIMOUN

Six ateliers pour faire éclore les talents

En novembre prochain, Timimoun se transformera en véritable laboratoire de création cinématographique à l'occasion de la deuxième édition du Festival international du film court. Six ateliers intensifs réuniront durant six jours de jeunes talents issus de six wilayas autour des principaux métiers du cinéma, avec une ambition claire, transmettre les savoir-faire, révéler de nouvelles compétences et passer de la théorie à la réalisation d'un court métrage collectif.



Le rendez-vous entend ainsi dépasser le cadre de la compétition pour s'affirmer comme un véritable espace de transmission, de pratique et de professionnalisation. Les participants, issus notamment de Timimoun et des wilayas voisines, auront l'occasion de côtoyer des professionnels du secteur, d'échanger avec eux et de développer leurs compétences à travers une formation associant connaissances théoriques et exercices pratiques.

Le programme repose sur six ateliers couvrant plusieurs étapes essentielles de la réalisation d'un court métrage. Les participants pourront ainsi se former au jeu d'acteur et à la direction d'acteurs, à la prise de vue et à l'éclairage, à l'enregistrement et à l'ingénierie du son, au montage et à la postproduction vidéo, aux techniques de réalisation de films pour enfants ainsi qu'à la musique à l'image.

Les formations s'adressent principalement aux stagiaires des centres de formation et d'enseignement professionnels. Les ateliers consacrés au jeu d'acteur et aux techniques de réalisation de films pour enfants seront, pour leur part, ouverts aux associations actives dans la wilaya de Timimoun. Cette orientation vise à renforcer la participation des acteurs locaux et à leur permettre de bénéficier pleinement de cette dynamique de formation.

De la formation à la réalisation

Durant six journées de formation intensive, les participants ne se limiteront pas à l'acquisition de connaissances théoriques. Ils seront amenés à mettre directement en pratique les enseignements reçus à travers la réalisation d'un projet collectif de court métrage.

De la préparation du tournage à la prise de vue, en passant par le travail du son, le montage et la construction de l'identité musicale du film, cette expérience leur permettra de se familiariser avec les différentes étapes d'une production cinématographique et de mieux comprendre la complémentarité entre les différents métiers qui concourent à la réalisation d'une œuvre.

Les ateliers seront également l'occasion de travailler sur des aspects aussi essentiels que le jeu face caméra, la composition de l'image, la maîtrise de la lumière, la prise de son, la construction du rythme narratif ou encore l'utilisation de la musique pour accompagner et renforcer l'image et le récit.

Une attention particulière sera accordée aux enfants à travers un atelier consacré à l'initiation aux techniques de réalisation cinématographique. Il s'agira de leur faire découvrir les fondamentaux du septième art tout en encourageant leur expression, leur créativité et leur esprit de coopération. Cette approche entend faire de la formation cinématographique un espace d'apprentissage et de découverte dès le plus jeune âge.En plus de la formation proprement dite, cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large visant à rapprocher les jeunes des métiers du cinéma et à renforcer les compétences disponibles au niveau local. Elle doit également favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de professionnels capables d'évoluer dans les différents maillons de la chaîne de production cinématographique.

Les ateliers sont organisés en collaboration et en coordination avec la Direction de la culture et des arts et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, dans le cadre de l'accord de partenariat conclu entre le ministère de la Culture et des Arts et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Ce partenariat vise notamment à renforcer la formation spécialisée dans les métiers du cinéma et à contribuer à la mise en place d'un Centre d'excellence dans les métiers du cinéma à Alger, ainsi que d'une antenne à Timimoun. Une perspective qui donne à ces ateliers une portée particulière, en les inscrivant dans un effort plus vaste de structuration de la formation et d'accompagnement des jeunes désireux de se spécialiser dans le secteur cinématographique.

M. D.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

Un Jury Jeunesse pour donner la parole à la nouvelle génération

À L'OCCASION de sa 13e édition, prévue du 5 au 12 décembre 2026 à Alger, le Festival international du film d'Alger (AIFF) franchit une nouvelle étape en lançant la première édition de son Jury Jeunesse. Composé de 13 jeunes Algériens âgés de 18 à 28 ans, ce jury inédit entend associer une nouvelle génération de cinéphiles à la vie du festival et lui offrir une place active au cœur de la compétition.

Cette initiative intervient à l'issue d'un appel à candidatures ouvert aux jeunes passionnés de cinéma. À travers ce dispositif, le festival souhaite favoriser la participation des jeunes à la réflexion autour du septième art, tout en leur permettant de développer leur regard critique et de rencontrer les professionnels présents durant cette manifestation.

Les 13 membres sélectionnés seront appelés à suivre les films en compétition dans les trois sections officielles de l'AIFF, à savoir les longs-métrages, les courts-métrages et la section Découverte. Ils participeront aux projections et aux délibérations avant de décerner leur propre distinction.

À l'issue de leurs délibérations, les membres du Jury Jeunesse attribueront, en toute indépendance, le Grand Prix du Jury Jeunesse. Ils pourront également décerner une Mention spéciale. Les distinctions seront remises lors de la cérémonie de clôture de la 13e édition du festival.



En outre, les jeunes sélectionnés seront également invités à faire vivre leur expérience festivalière à travers la production de contenus critiques. Ils pourront ainsi contribuer à la réalisation d'un véritable journal critique comprenant notamment des textes, des entretiens filmés et des podcasts. Ces contenus seront publiés sur le site officiel du festival.

Cette démarche vise à donner davantage de visibilité à la parole des jeunes cinéphiles et à leur permettre de développer une approche personnelle des œuvres présentées, tout en participant à l'animation éditoriale du festival.

Le Jury Jeunesse bénéficiera également d'un accès privilégié aux différentes rencontres organisées durant le festival. Les membres pourront échanger avec les cinéastes, artistes et professionnels invités à Alger. Ces rencontres leur permettront de découvrir les différents métiers du cinéma, de dialoguer directement avec les créateurs et de mieux comprendre les réalités liées à la création et à l'industrie cinématographiques.

L'initiative se veut ainsi à la fois culturelle et formatrice, en offrant aux jeunes participants l'occasion de confronter leur regard à celui de professionnels du secteur et de vivre de l'intérieur l'expérience d'un festival international.L'appel à candidatures s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 28 ans, disponibles durant toute la période du festival, du 5 au 12 décembre 2026 à Alger. Les candidats doivent démontrer un intérêt marqué pour le cinéma ainsi qu'une aptitude au travail collectif.

Aucune expérience préalable dans le domaine de la critique cinématographique n'est exigée. Le festival entend ainsi privilégier la motivation, la curiosité et la capacité à porter un regard personnel sur les œuvres.

Pour candidater, les jeunes intéressés devront constituer un dossier comprenant un CV actualisé, une lettre de motivation ainsi qu'une critique de film originale. Celle-ci pourra prendre la forme d'un texte court de 1 500 à 2 000 signes ou d'une vidéo d'une durée maximale de deux à trois minutes.

Les dossiers doivent être déposés exclusivement via le formulaire en ligne disponible sur le site officiel du festival. La date limite de candidature est fixée au 30 octobre 2026 à minuit, heure d'Alger. Les candidats retenus seront informés individuellement à l'issue des délibérations du comité de sélection.

Aymen D.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de RELIZANE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF- DEP= 000148019004353
Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour la troisième fois
N°[illegible]./2026

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la troisième fois, pour la réalisation des travaux concernant le Projet :

OPERATION :

Réalisation et équipement d'un collège Type 5/200R cité semmar à la commune d'el kalaa

PROJET :

Réalisation d'un collège b5 / 200 r cite semmar la commune de kalaa

Lot 02 : demi-pension type 200 rations.

Lot 03 : bloc logement de fonction (01 f5 + 02 f4 + 02 f3)

1- Le dossier de candidature contient :

. Une déclaration de candidature; le soumissionnaire atteste qu.il :

- **N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présideatiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.**
- **N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;**
- **est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie *(mise à jour : CNAS CASNOS CACOBATPH)* ;**
- **est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché (copie du RC);**

a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien (attestation de dépôt des comptes sociaux);

détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie *(carte fiscale)*;

. Une déclaration de probité
. Les statuts pour les sociétés
. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
. Tout document permettant d'évaluer les capacités soumissionnaires:

Capacités Minimales Demander **: Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, ne peut soumissionner**
Que les candidats qui répondant aux conditions minimales d'éligibilité suivants :

Lot 02 : demi-pension type 200 rations

A/ Capacités professionnelles : les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 03 et plus.
B/ Capacités techniques : les Entreprises qui déjà réaliser au moins un projet de même nature.
C/ Capacités financières : les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier.
(2020-2021-2022) Plus de 12 000 000.00 DA. (Les bilans financiers doivent être visés par les services des impôts).

Lot 03 : bloc logement de fonction (01 f5 + 02 f4 + 02 f3)

A/ Capacités professionnelles: les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 04 et plus.
B/ Capacités techniques : les Entreprises qui déjà réaliser au moins un projet de même nature
C/ Capacités financières : les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier.
(2020-2021-2022) Plus de 15 000 000.00 DA. (Les bilans financiers doivent être visés par les services des impôts).

2- L'offre technique contient :

- **Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.**
- **Une déclaration à souscrire**
- **Liste des Capacités humains pour réaliser le projet justifiant par attestations ,diplômes , sont déclarée par CNAS.**
- **Liste des Capacités matériels pour réaliser le projet justifiant par les cartes grises ou les cartes des matriculassions ,documents d'assurance ou les factures d'achat jointes un PV délivré par un huissier dont le délais de document n'excède pas 12 mois à la date d'ouverture pour le matériel non roulant.**
- **le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».**
- **Délais de réalisation du projet avec un planning d'avancement des travaux.**
- **Mémoire Technique Justificatif.**
- **P.V de visite du site.**

3 . L'offre financière contient :

- **la lettre de soumission ;**
- **le bordereau des prix unitaires (BPU)**
- **le détail quantitatif et estimatif (DQE)**
- **Analyse le prix globale et forfaitaire**
- **Le détail du bordereau des prix unitaires**

4. DATE ET L'HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

- **De (08.30 h) huit heure et demi du matin à (10.00 h) du matin la jour de dépôt des offres.**
- **L'ouverture sera le jours de dépôts des offres au séance publics aux présences des soumissionnaires à 10.00 au siège de la direction des équipements public de la wilaya de RELIZANE " SIS ROUTE VERS S.M.BENAOUDA –WRELIZANE " LES SOUMMISOINAIRES SONT INVITER POUR ASSISTER LE SCEANCE D'OUVERTURE DES PLIS**
- **En cas de coïncidence le dépôt des offres le jour ferré/ou jours de repos réglementaires doit prolonger le délai le jour de travail le demain.**
- **PREPARATION DE L'OFFRE Conformément aux dispositions de l'article 76 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics**
- **VALIDITE DES OFFRES : La période de validité de l'offre est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de trois (03) mois + 15 JOURS.**
- **REMARQUES :Inviter tous les candidats et les soumissionnaires concerner à cette offre d'assister a la séance d' ouverture des plis et cella conformément à l'article 70 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.**

La limite de dépôt des offres est fixée à Jours (15 jours) à 10.00H.

Le Jeune Indépendant du 24/08/2026 / ANEP 2631012583

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE BOUGUIRAT
COMMUNE DE SIRAT

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°07/2026
N° d'Identification Fiscal (NIF) : 000427200000233

Conformément à l'article 36 a 39 du la loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément à l'article 42 et 44 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations des services publics Le Président de l'A.P.C de Sirat , Lance un avis d' appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour les projets suivantes :

LOT 01 : EXTENSION RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A SIDI CHAREF
LOT 02 : REHABILITATION RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A SIRAT CENTRE

Les entreprises intéressées qualifiées en Catégorie 4 et Plus (activité principale hydraulique) Peuvent Téléchargez le cahier des charges sur la page officielle de la commune de Sirat

** Les offres devront être obligatoirement accompagnées des pièces règlementaires suivantes :*

➢ ***Dossier de candidature :***

1. *La déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée suivant le modèle en annexe*
2. *La déclaration de sous-traitant dûment remplie, datée et signée suivant le modèle en annexe*
3. *La déclaration de probité dûment remplie, datée et signée suivant le modèle en annexe.*
4. *Certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie 4 et Plus Activités principales hydraulique*
5. *Le statut de l'entreprise, le cas échéant.*
6. *Le registre de commerce.*
7. *Les bilans fiscaux des soumissionnaires pour les 03 dernières années visés par les services des impôts.*
8. *Référence bancaire ou attestation de solvabilité bancaire récente.*
9. *Les attestations fiscales et parafiscales valides ou engagement de paiement [Extrait de rôle apuré (de moins de 03 mois) ou avec un échéancier avec toutes les impositions délivrées au niveau du lieu d'activité, attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH].*
10. *Un extrait du casier judiciaire de moins de trois (03) mois valide, du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.*
11. *L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés.*
12. *Le numéro d'identification fiscale (NIF), pour les soumissionnaires.*
13. *Etat de liste des moyens matériels à mettre sur chantier dûment justifiés (de Carte grise, facture d'achat et attestations d'assurances). valide à la date d'ouverture des offres.*
14. *PV de constat visé par un huissier de justice ou expert de matériel valide sur chantier*
15. *Liste des moyens humains visés par CNAS ou l'état des mouvements des salaries visés par CNAS ou attestation d'affiliation de chaque ouvrier. (valide à la date d'ouverture des offres).*
16. *Les références professionnelles en travaux similaires avec attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants mentionnant les quantités exigées par l'instruction aux soumissionnaires.*
17. *Le planning des travaux et délais d'exécution des travaux.*
18. *Contrat d'accueil d'apprenti, le cas échéant.*
19. *mémoire technique justificatif*

➢ ***Offre technique :***

20. *La déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée*
21. *Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » renseigné, signé et paraphé sur chaque page.*
22. *L'instruction aux soumissionnairesportant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dûment signée et paraphée sur chaque page.*

➢ ***.Offre financière :***

22 *La lettre de soumission dûment remplie datée et signée ;*
23 *Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé ;*
24 *Le détail estimatif et quantitatif dûment rempli et signé.*

La soumission doit être envoyée à Mr le président de l'APC de Sirat , dans une enveloppe fermée Contenant à l'intérieur trois (03) enveloppes distinctes relatives , un (dossier de candidature), (offre technique) et (offre financière).
Les trois (03) enveloppes intérieures portant les noms et adresse du soumissionnaire. Ainsi que la nature de l'offre (Dossier de Candidature, Technique et Financier).
L'enveloppe extérieure devra être anonyme et portera obligatoirement la mention suivante :
(Soumission « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »)
APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°07/2026

LOT 01 : EXTENSION RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A SIDI CHAREF
LOT 02 : REHABILITATION RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A SIRAT CENTRE

- *La durée de préparation des offres est fixée à 08 jours.*
- *La durée de validité des offres est fixée à 98 Jours.*
- *Le jour et l'heure limitée de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis technique et financiers*
- *Correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, à partir de la première publication d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans les journaux nationaux en langue arabe et étrangère et dans les deux journaux électronique, et bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) .*
- *Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant l'heure limite de dépôt des offres est fixée à (10 H 00).*
- *L'ouverture des plis sera en séance publique des offres technique et financières aura lieu au siège l'APC de SIRAT à la date dépôt des offres à (10H00).*
- *Cet avis, tient lieu la marche des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.*

Le Jeune Indépendant du 24/08/2026 / ANEP 2631012527

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Sidi Bel Abbès

Daïra de Marhoum

Commune de Bir El H'mam

MISE EN DEMEURE

N° ...02.../2026

Vu le Marché conclu entre la commune et l'entreprise Ben Hamza Rafik, située au 18 rue Max Marchon - Commune de Saïda -

Vu l'ordre de service N°07/2026 en date du 04/06/2026.

relatif au projet :

Réhabilitation et Revêtement en béton bitumineux de l'entrée Ouest de la Commune de Bir El H'mam

En raison de l'arrêt des travaux à l'atelier, le présent avis n° (02) est adressé à la Fondation Ben Hamza Rafik, située au n° 18 rue Max Marchon - Commune de Saida, afin de reprendre les travaux immédiatement dans un délai maximal de (08) jours et de renforcer l'atelier avec l'équipement et les ressources humaines nécessaires, comme convenu dans le contrat conclu entre la Fondation et l'autorité contractante, afin de livrer le projet dans les délais contractuels spécifiés..
En cas de non-respect de cette mise en demeure dans les délais susmentionnés, le pouvoir adjudicateur sera contrain d'engager toutes les actions légales nécessaires à l'encontre de votre institution, y compris la résiliation du contrat à vos frais, votre inscription sur une liste noire et la demande de dommages-intérêts pour tout préjudice subi, conformément à la législation et à la réglementation régissant les marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 24/08/2026 / ANEP 2631012547

MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA D'ALGER
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
RAHMOUNI DJILLALI
NIF : 408016000016049001O3

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 003 /2026

L'Etablissement Public Hospitalier « Rahmouni Djillali » lance un appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 003/2026 ayant pour objet : la fourniture de produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux au profit de l'établissement public hospitalier Rahmouni Djillali repartis en neuf (09) lots:

LOT N°01 : SUTURE MECANIQUE
LOT N°02 : OBJET DE PANSEMENTS
LOT N°03 : CONSOMMABLE DE L'ENDOSCOPIE
LOT N°04 : BALLONETS DE DILATATION
LOT N°05 : CONSOMMABLE POUR LA CHIRURGIE MAMAIRE
LOT N°06 : CONSOMMABLE DE LA STOMIE ET ARTICLES DE GESTION DES PLAIES AIGUES ET CHRONIQUES
LOT N°07 : LE NON TISSE (ABORS CHIRURGICAUX)
LOT N°08 : PROTHESES POUR HERNIE ET EVENTRATION
LOT N°09 : REACTIFS POUR BIOCHIMIE, SEROLOGIE ET HEMATOLOGIE

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent êtres retenus pour un ou plusieurs lots. Les soumissionnaires doivent soumissionner pour la totalité des articles du même lot. Si un article manque l'offre sera automatiquement rejetée ;

Il s'agit d'un appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales, conformément aux dispositions des articles 33, 37, 38 et 39 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 34, 40 ,42 et 44 du décret Présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics

Sont appelées à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres les candidats disposant de :

1- Disposant d'un agrément délivré par le Ministère de l'industrie et de la production Pharmaceutique, en cours de validité
2- Ayant une moyenne du chiffre d'affaires des trois années (2023.2024.2025) de **7 000 000.00 DA ou plus**

NB/ Pour les sociétés qui ont moins de trois ans d'existence, la moyenne du chiffre d'affaire sera calculée sur la durée d'existence réelle de la société ; à défaut, le dernier bilan financier sera pris en considération

3- Une (01) attestation de bonne exécution de fournitures similaires à l'objet du lot concerné par la soumission (ne sont acceptées que les attestations de bonne exécution des cinq dernières années des établissements de santé signées par les ordonnateurs).

NB/Les critères d'éligibilité sont valables pour tous les lots

Les operateurs économiques intéressées par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'établissement public hospitalier »Rahmouni Djillaii » sis, 11 chemin Mohamed El Bachir El Ibrahimi El Mouradia Alger contre un paiement de cinq mille (**5000.00 DA**) non remboursable auprès du trésorier du secteur sanitaire de Sidi M'hamed (Sise recette du CHU Mustapha Bacha),

les soumissions contiendront obligatoirement les pièces et documents en cours de validité exigé par la réglementation en vigueur,**(voir l'article N° 13 dans le cahier des charges /Documents constitutifs de l'offre)**. L'offre doit être présentée dans des plis séparés et cachetés portant la mention « dossier de candidature», « offre technique » et « offre financière» ces trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention suivante :

A Monsieur le Directeur de l'établissement Public Hospitalier
« Rahmouni Djillali »
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales :
N° 003/ 2026
OBJET : FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET DISPOSITIFS MEDICAUX repartis en neuf (09) lots:
LOT N°01 : SUTURE MECANIQUE
LOT N°02 : OBJET DE PANSEMENTS
LOT N°03 : CONSOMMABLE DE L'ENDOSCOPIE
LOT N°04 : BALLONETS DE DILATATION
LOT N°05 : CONSOMMABLE POUR LA CHIRURGIE MAMAIRE
LOT N°06 : CONSOMMABLE DE LA STOMIE ET ARTICLES DE GESTION DES PLAIES AIGUES ET CHRONIQUES
LOT N°07 : LE NON TISSE (ABORS CHIRURGICAUX)
LOT N°08 : PROTHESES POUR HERNIE ET EVENTRATION
LOT N°09 : REACTIFS POUR BIOCHIMIE, SEROLOGIE ET HEMATOLOGIE
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent êtres déposés à l'adresse ci-après le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à 13 heures

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER « RAHMOUNI DJILLALI » BUREAU DES MARCHES
« 11, RUE MOHAMED EL BACHIR EL IBRAHIMI EL MOURADIA ALGER »

Il est précisé que les offres devront être remises directement à la date et heure limite de dépôt des offres (La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la première parution dans les journaux nationaux, le BOMOP et la presse électronique agréées lors des passations des marchés publics)). La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis techniques et financiers à 13h00 au niveau du siège de L'Etablissement Public Hospitalier « Rahmouni Djillali »

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant la durée de préparation des offres augmentées de quatre vingt dix (90) jours.

Le Jeune Indépendant du 24/08/2026 / ANEP 2616028612

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BENI ABBES
IDENTIFICATION FISCALE N° : 422024000052232

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT APRES L'INFRUCTUOSITE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°.....39...../2026

Intitulé de l'opération: REALISATION D'UN CENTRE DES IMPOTS (CDI) AVEC TROIS (03) LOGEMENTS D'ASTREINTE A BENI ABBES

Madame la Directrice des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes lance un avis d'appel d'offre national Ouvert *après l'infructuosité* avec exigence de capacités minimales portant sur:

REALISATION D'UN CENTRE DES IMPOTS (CDI) AVEC TROIS (03) LOGEMENTS D'ASTREINTE A BENI ABBES

PARTIE FERME : CENTRE DES IMPOTS

PARTIE CONDITIONNELLE : LOGEMENT D'ASTREINTE

Ne sont éligibles au présent appel d'offre que les entreprises satisfaisantes obligatoirement aux critères suivantes :

✓ **Capacités professionnelles** :
✓ □ Etre qualifiées en bâtiment activité principale ou secondaire, **catégorie « 4 » ou plus** en cour de validité . (Elle doit être valable le jour de l'ouverture)
✓ **Capacités Financière**
Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années **(2022-2023-2024)** :
80.000.000,00 DA
Les bilans des Trois années dernières années (2022 – 2023 - 2024) visées par les services des impôts pour les personnes morales ou par un comptable agrée pour les personnes physiques + **Cn°20** .
✓ **Capacités Techniques**
Moyens humains : un chef de projet ayant au moins un ingéniorat ou Master en génie civil ou architecture d'un minimum d'expérience de **2 ans**. Justifiés par les diplômes, l'état nominatif CNAS, Fiche carrière CNAS et les certificats ou attestations de travail.
-Références professionnelles :
ayant réalisé au moins un projet en TCE d'un montant au moins **80.000.000,00 DA** ou plus justifiés par les attestations d'exécution.

-En cas de regroupement , se référer à l'article n°03 page 14 du cahier des charges.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes sis **Rue Elmodjahid Lamtouech Bahous Beni Abbes.**,

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charger doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Le dossier présenté par le soumissionnaire doit être composé de Trois plis comme suit :

*Pli de l'offre de candidature * Pli de l'offre technique *Pli de l'offre financière (selon les prescriptions contenus dans le cahier des charges) et doivent être insérés dans une enveloppe fermée anonyme ne comportant que les mentions suivantes :**(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)*

REALISATION D'UN CENTRE DES IMPOTS (CDI) AVEC TROIS (03) LOGEMENTS D'ASTREINTE A BENI ABBES

PARTIE FERME : CENTRE DES IMPOTS **PARTIE CONDITIONNELLE : LOGEMENTS D'ASTREINTES**

À l'adresse suivante : **À Madame La Directrice des Équipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes**

Présentation des offres :
Le dossier de candidature : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10- page 16)
L'offre technique : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10- page 17)
L'offre financière : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10 page 17)

La durée de préparation des offres est à **QUINZ (15) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à **11h00**, cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (candidature technique et financier) de à une seule séance publique, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h15 au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable-suivant à la même heure 11h15.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 24/08/2026 / ANEP 2616028692

EGCTU

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
ÉTABLISSEMENT DE GESTION DE
LA CIRCULATIONN ET DU TRANSPORT URBAIN

NIF/ 000016001335195

AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 73 et 74 du décret présidentiel N°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public. L'Etablissement de Gestion de Circulation et du Transport Urbain, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal N° 01/2026 ; publier sur les quotidiens nationaux **Le Jeune Indépendant** et **El Fadjr** en date du **04/06/2026** portant :

« FOURNITURE DE PEINTURE ROUTIERE BLANCHE ACRYLIQUE THERMOPLASTIQUE AU PROFIT DE L'EPIC-EGCTU.

Et suite à l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	MONTANT DA/TTC		DUREE DE CONTRAT	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE	NOTE GLOBALE /100 PTS	OBS
	MONTANT MINI	MONTANT MAX					
SARL BADI PEINTURE N° NIF 001519009171256	186 401 600,00 DA/TTC	189 543 200,00 DA/TTC	(01) Année	69,55 PTS	30 PTS	99,55/100 PTS	L'OFFRE MIEUX DISANT

Les soumissionnaires contestant l'attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des Marchés Publics - Wilaya d'Alger, dans les dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats de l'évaluation peuvent se rapprocher de L'Etablissement de Gestion de Circulation et du Transport Urbain, sise au 100 Boulvard Bougara El Biar-Alger - dans les (03) jours qui suivent la publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 24/08/2026 / ANEP 2616028642

AU RYTHME DU MONDIAL 2026

QUAND L'AMÉRIQUE PROFONDE DÉSAVOUE TRUMP



Ce reportage exclusif mené à travers les États-Unis durant la Coupe du monde 2026 révèle un décalage saisissant entre l'image agressive de l'administration Trump et la réalité d'une population profondément attachée à l'hospitalité, au point de voir émerger des critiques inattendues jusque dans ses bastions conservateurs.







Joe a la trentaine, il vit à Lawrence, petite ville universitaire du Kansas, et il n'a pas hésité longtemps avant de répondre. À la question de savoir ce que les Américains pensent de leur président, sa voix se fait presque pressante : les États-Unis avaient besoin de ce mondial pour montrer au reste du monde qu'ils restent un pays accueillant, que leur peuple n'est pas ce que ses politiciens donnent à voir. Pour lui, la période Trump a durablement terni l'image des Américains à l'étranger. Mais la vérité, insiste-t-il, est ailleurs : nous sommes un peuple qui accueille et accepte tout le monde.

Du Kansas au Missouri, en passant par la Californie, Seattle et Boston, Le Jeune Indépendant a sillonné les États-Unis durant ce mois de compétition. Partout s'impose le même constat : une hospitalité désarmante et un rejet à peine voilé de l'administration Trump, y compris au cœur des bastions les plus conservateurs du Midwest.

Cette dissociation, presque universelle entre les citoyens rencontrés sur la route et l'image internationale de leur président, résume l'esprit de ce voyage, dont l'itinéraire a épousé les contours des villes hôtes et relais du tournoi : Boston dans le Massachusetts, Lawrence, Olathe, Topeka et Wichita dans le Kansas, Kansas City côté Missouri, San Francisco, Santa Clara et San Jose en Californie, Seattle dans l'État de Washington, pour s'achever à Atlanta en Géorgie.

Si l'on s'attarde particulièrement sur le Kansas et le Missouri, ce n'est pas un hasard. Loin des métropoles côtières souvent citées comme bastions progressistes, ces États du Midwest incarnent ce que beaucoup d'Américains eux-mêmes appellent la « vraie Amérique », l'Amérique profonde, rurale, conservatrice dans l'imaginaire collectif. C'est précisément dans ces villes moyennes, entre champs de blé et petites universités, que l'on s'attendait le moins à trouver un rejet aussi net du discours politique de Donald Trump. Et pourtant.

« NOS POLITICIENS NE NOUS REPRÉSENTENT PAS »

Le témoignage de Joe n'est pas un cas isolé. Cette petite phrase, entendue dès les premiers jours à Lawrence, aurait pu être prononcée presque mot pour mot à San Francisco, à Seattle ou à Boston. C'est bien là ce qui frappe : la constance du discours, d'une côte à l'autre, indépendamment des clivages politiques traditionnels que l'on prête généralement à ces régions.

Un peu plus tard, un échange avec un agent de l'immigration, croisé lors d'un contrôle dans l'un des aéroports américains, confirme cette impression. Interrogé sur ses impressions de voyage, l'auteur de ces lignes lui confie sa surprise face à l'hospitalité rencontrée dans le Midwest, un accueil chaleureux, spontané, loin des clichés parfois associés à cette Amérique rurale. Sa réponse fuse, sans détour : c'est dans leur nature. L'agent reconnaît lui-même, avec une certaine gêne, que les politiciens donnent une mauvaise image du pays, mais insiste : en réalité, les Américains accueillent tout le monde, ils aiment tout le monde.







Le plus révélateur n'est pas tant le rejet exprimé par ceux qui n'ont jamais voté pour Donald Trump, mais la déception affichée par certains de ses propres électeurs.



LAWRENCE ET L'ALGÉRIE, LA BELLE IDYLLE DU MIDWEST

Plus qu'un simple accueil, c'est une véritable idylle qui s'est nouée entre Lawrence et les « Desert Warriors ». Mais s'il fallait retenir un symbole de cette hospitalité américaine, ce serait sans doute celui-là : l'incroyable histoire d'amour tissée entre Lawrence, petite ville du Kansas, et l'équipe nationale algérienne de football et ses supporters.

Tout commence le 8 juin, lorsque le bus transportant la sélection algérienne, désignée base d'entraînement de l'équipe pour le tournoi, arrive dans les rues de Lawrence. Sur place, la fanfare de l'université du Kansas attend les joueurs et entonne l'hymne national algérien. Ce qui aurait pu rester un simple épisode protocolaire s'est transformé, semaine après semaine, en un véritable phénomène local. Les commerces de Massachusetts Street, l'artère commerçante de Lawrence, se sont mis aux couleurs de l'Algérie. Restaurants et bars ont proposé des plats halal pour accueillir les nombreux supporters algériens venus soutenir leur équipe, un accueil que la presse locale a qualifié d'« hospitalité radicale ». La chambre de commerce de Lawrence est allée jusqu'à publier un message sans ambiguïté : l'Algérie occupera toujours une place particulière dans le cœur des habitants du Kansas, et leur maison est aussi la maison des Algériens.

Le maire de Lawrence, Brad Finkeldei, s'est lui-même exprimé publiquement sur cette amitié naissante entre sa ville et le peuple algérien, saluant un lien humain construit en quelques semaines à peine. Les autorités locales sont allées plus loin : des discussions sont aujourd'hui engagées avec l'ambassadeur d'Algérie aux États-Unis en vue d'un possible jumelage entre Lawrence et une ville algérienne, une démarche portée par l'association Sister Cities Lawrence, qui gère déjà quatre partenariats de ce type avec des villes en Allemagne, au Japon, en Grèce et au Chili.

Lorsque l'équipe algérienne a finalement été éliminée du tournoi, battue par la Suisse, la ville ne s'est pas contentée d'un adieu poli. Les habitants se sont massés au Granada Theater et dans les rues du centre-ville pour suivre ce dernier match, drapeaux algériens en main. Une banderole, confectionnée par les supporters algériens eux-mêmes lors d'un précédent match à Kansas City, proclamait un simple « Merci Lawrence ». Un habitant a raconté avoir reçu de cette ville, rendue célèbre par les Beatles, un cadeau anonyme en hommage à ce moment, preuve que l'histoire avait dépassé les frontières de la petite ville universitaire.

Kevin Herman, commerçant de Lawrence, résume à sa manière ce que cet épisode a changé dans le regard des habitants : lui qui n'était pas particulièrement amateur de football, et qui connaissait à peine l'existence de l'Algérie sur une carte, s'est découvert un intérêt sincère pour ce pays, poussé par la manière dont sa ville a accueilli l'équipe nationale et par la façon dont les Algériens ont, en retour, accepté cet accueil.

QUAND LE DÉSENCHANTEMENT GAGNE LES BASTIONS CONSERVATEURS

Le plus révélateur, dans ce tableau, n'est pas tant le rejet exprimé par ceux qui n'ont jamais voté pour Donald Trump, mais la déception affichée par certains de ses propres électeurs. À Lawrence, Kevin Herman, le commerçant déjà cité plus haut pour son attachement à l'équipe algérienne, ne cache pas son désenchantement. Il explique avoir voté Trump en pensant retrouver le mandat qu'il avait connu la première fois, mais reconnaît que la réalité de ce second mandat n'a rien à voir avec ses attentes.

À Boston, un constat similaire, formulé cette fois par Samir, un Algérien installé aux États-Unis depuis plusieurs années. Lui aussi avait voté Trump, séduit par la bonne santé économique et le plein emploi qui caractérisaient, selon lui, le premier mandat du président. Mais cette fois, dit-il, c'est tout l'inverse qui s'est produit : les prix ont grimpé partout, et avec l'engagement militaire américain en Iran, c'est le peuple, insiste-t-il, qui en paie la facture.

Ces deux témoignages, recueillis à mille cinq cents kilomètres de distance, se rejoignent sur l'essentiel : l'écart entre la promesse d'un retour à la prospérité du premier mandat et la réalité économique vécue au quotidien lors du second. Un décalage qui, chez certains électeurs pourtant acquis à Trump, nourrit aujourd'hui un sentiment de trahison.

D'UNE CÔTE À L'AUTRE, LE MÊME VENT DE FRONDE

Ce qui frappe, au terme de ce mois de voyage, c'est la remarquable homogénéité du discours entendu, quelle que soit la région traversée. À San Francisco, San Jose ou Santa Clara, en Californie, terre traditionnellement acquise aux démocrates, le rejet de Donald Trump n'a rien de surprenant. Mais à Seattle, dans l'État de Washington, ou à Boston, sur la côte est, le sentiment exprimé rejoint étrangement celui recueilli dans les rues de Wichita ou de Topeka, au cœur du Kansas rural.

Cette convergence mérite d'être nuancée : les personnes rencontrées lors d'un tel voyage, dans le contexte festif et international d'une Coupe du monde, ne représentent évidemment pas la totalité de l'opinion américaine. Le Kansas et le Missouri restent, sur le plan électoral, des États où le président Trump a recueilli une large adhésion lors du scrutin de 2024. Les discussions nouées à l'occasion du tournoi, souvent avec des habitants curieux d'échanger avec des visiteurs étrangers ou impliqués dans l'accueil des équipes, ne constituent donc pas un sondage représentatif de ces territoires.

Il n'en demeure pas moins que le contraste est saisissant entre le discours politique qui domine à Washington et la parole recueillie sur le terrain, dans les bars, les commerces, les fan zones, où revient sans cesse la même antienne : ce n'est pas nous, ce n'est pas notre pays, notre président ne nous représente pas.

DERRIÈRE LES STADES, LE VRAI VISAGE DE L'AMÉRIQUE

Au terme de ce périple, une conviction s'impose : cette Coupe du monde a offert aux Américains une occasion rare de montrer un autre visage au reste du monde, loin de la polarisation politique qui domine habituellement l'image des États-Unis à l'étranger. L'histoire de Lawrence et de l'Algérie, née d'un simple hasard de calendrier sportif, en est sans doute l'illustration la plus touchante, celle d'une petite ville du Midwest américain qui, en l'espace de quelques semaines, a tissé avec l'Algérie un lien qui pourrait, si les pourparlers de jumelage aboutissent, perdurer bien après le coup de sifflet final. Reste à savoir si ce sentiment, exprimé avec une telle constance d'un bout à l'autre du pays, trouvera une traduction politique lors des prochaines échéances électorales. Ce n'est pas ce qu'affirment les Américains rencontrés sur la route. Au-delà des banderoles et des hymnes partagés, le véritable triomphe de ce Mondial n'aura pas eu lieu sur les pelouses, mais dans ces cœurs du Kansas et d'ailleurs qui, le temps d'un été, ont rappelé au monde que l'Amérique la plus authentique refuse obstinément de laisser des fanatiques redessiner son visage.

Ce Mondial n'aura pas changé la carte électorale du pays. Mais il aura, le temps d'un été, rappelé à une partie de l'Amérique elle-même ce qu'elle avait peut-être fini par oublier : que son image dans le monde ne se résume pas à celle de ses dirigeants.

N. M.

GTA 6 : Take-Two assigne Microsoft et Discord pour traquer le leaker

Des extraits confidentiels de GTA 6 ont commencé à circuler en ligne quelques jours avant la présentation officielle prévue sur Netflix. Take-Two, maison mère de Rockstar Games, a décidé de riposter par voie judiciaire en contraignant Microsoft et Discord à livrer des données permettant d'identifier la source des fuites.



Quelques jours auront suffi pour faire passer l'affaire des réseaux sociaux aux tribunaux. Alors que des extraits confidentiels de GTA 6 ont commencé à circuler en ligne, Take-Two cherche désormais à remonter jusqu'à leur source et vient pour cela de solliciter Microsoft et Discord devant la justice américaine.

L'éditeur ne se contente donc plus de faire retirer les contenus diffusés : il veut identifier les comptes et les personnes qui se cachent derrière ces fuites. Les assignations déposées devant le tribunal fédéral du district sud de New York détaillent les informations recherchées auprès des deux entreprises.

Take-Two cherche à identifier le mystérieux « Cyberleek »

Dans une assignation déposée le 20 août, Take-Two explique que les contenus concernés comprennent notamment des éléments audiovisuels, des illustrations, des images, des dialogues ou encore d'autres créations protégées par le droit d'auteur. L'entreprise affirme par ailleurs que sa démarche vise exclusivement à obtenir l'identité d'un ou plusieurs contrevenants présumés afin de protéger ses droits.

Microsoft est notamment sollicité au sujet de la personne utilisant le pseudonyme « Cyberleek ». Take-Two demande à obtenir les documents internes et les éléments issus de l'enquête menée par le géant de Redmond, dans la mesure où ils permettraient d'identifier le ou les utilisateurs associés à cette identité.

L'enquête de Take-Two cible notamment un certain « Cyberleek ». D'après les documents cités dans la procédure, cette personne aurait diffusé des extraits et d'autres contenus confidentiels liés à GTA 6 en échange de promotion pour une cryptomonnaie.

Discord doit transmettre les données de plusieurs comptes

Take-Two s'est également tourné vers Discord pour obtenir des informations sur les comptes présents sur certains serveurs. La demande couvre les utilisateurs ayant communiqué sur ces serveurs depuis le 1er juin 2026 jusqu'à la date de la procédure.

L'éditeur souhaite notamment récupérer les données permettant d'identifier ces comptes, parmi lesquelles leur identifiant, leur adresse e-mail d'inscription, leurs adresses IP utilisées lors de l'inscription et de la dernière connexion, ainsi que leur numéro de téléphone. Les connexions associées à d'autres services, comme Google ou Xbox, sont qui plus est visées.

La demande de la maison mère de la firme étoilée porte aussi sur d'éventuelles données liées aux appareils et à leur télémétrie, ainsi que sur les contenus associés à GTA, Rockstar ou « Cyberleek » présents dans les comptes OneDrive concernés.

Avec ces assignations, Take-Two cherche donc à exploiter les données détenues par Microsoft et Discord pour identifier l'auteur présumé des fuites de GTA 6. Cette procédure permettra-t-elle à Take-Two de mettre un nom sur le pseudonyme « Cyberleek » ? Affaire à suivre.

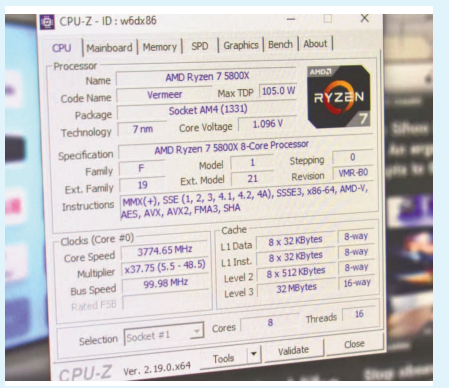
CPU-Z passe en version 3 : 100 tests « diagnostics » et nouvelle validation pour overclocking

QUATRE ANS et demi après la sortie de la V2, CPU-Z fait peau neuve avec une V3 toujours plus complète, toujours plus fonctionnelle.

Après des années à jouer les cartes d'identité de nos processeurs, cartes mères et barrettes mémoire, CPU-Z change de dimension. Avec sa version 3.01, CPUID inaugure Validator V3, une refonte majeure qui ajoute un véritable volet de diagnostic système, un nouveau mode de validation pour les overclockeurs et prépare une batterie de tests bien plus complète.

CPU-Z ne se contente plus d'identifier votre matériel

CPU-Z, c'est un peu le couteau suisse historique de l'amateur de hardware. Depuis



des années, le logiciel permet de connaître précisément le processeur installé, ses fréquences, le nombre de ses cœurs, mais aussi la carte mère, la mémoire vive ou encore certaines caractéristiques de la plateforme.

sur de nombreux autres sites dédiés au hardware, CPU-Z est utilisé abondamment et nous aurions du mal à nous passer de ses services. Un peu plus de quatre ans après la V2, CPUID lance donc CPU-Z 3.01. Il conserve bien sûr ces fonctionnalités premières, mais ses créateurs vont beaucoup plus loin et poussent notamment toute la partie « système de validation ».

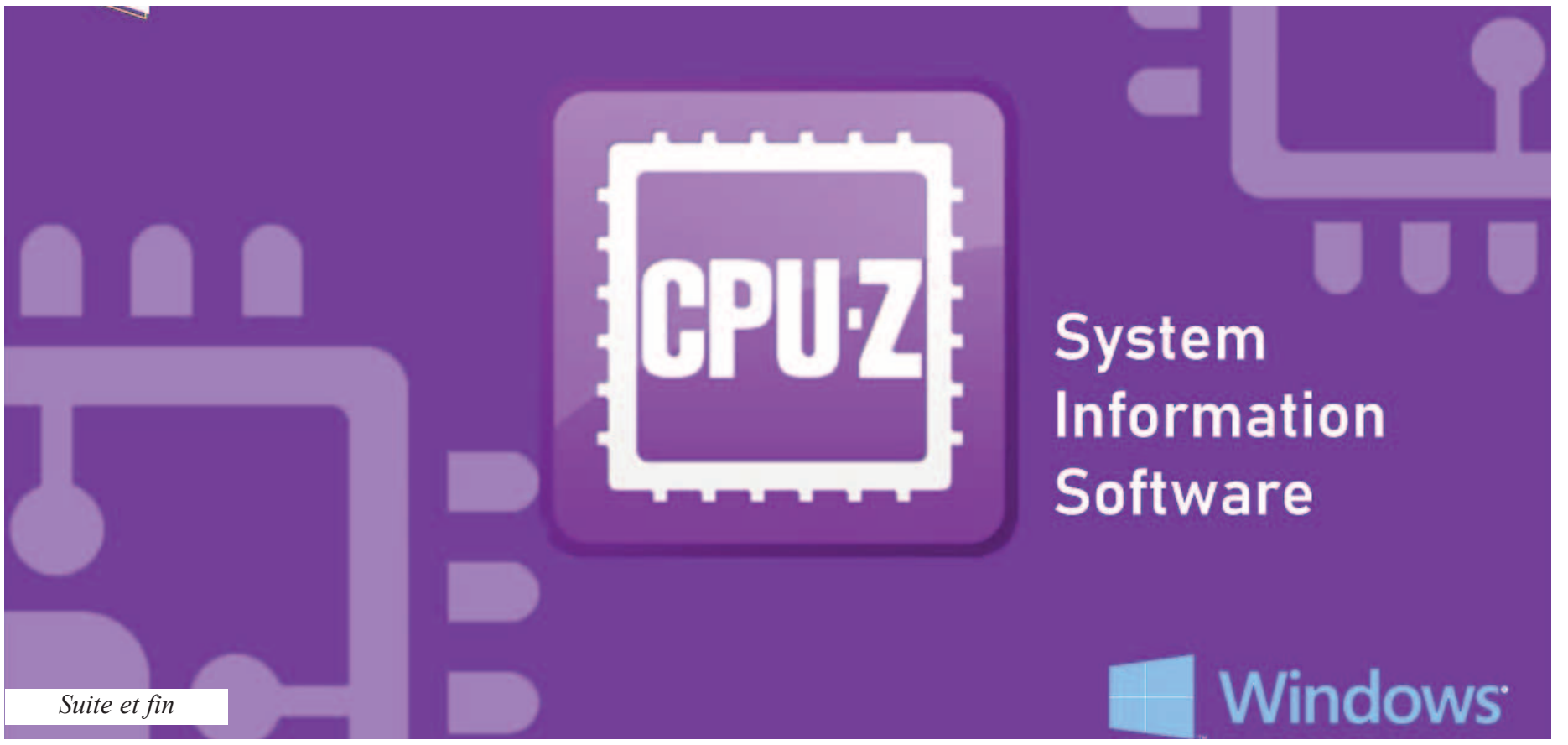
La principale nouveauté répond d'ailleurs au nom de Validator V3. Derrière cette appellation se cache une plateforme entièrement remaniée, qui ne cherche plus seulement à confirmer la configuration matérielle d'une machine. CPU-Z peut désormais effectuer plus d'une centaine de contrôles et dresser, en moins de dix secondes, un premier état de santé du PC. Pilotes obsolètes, températures trop élevées du processeur ou des SSD, problèmes matériels, logiciels indésirables ou configurations jugées suspectes font notamment partie des éléments surveillés.

CPUID explique tout cela sur une page dédiée – hélas seulement en anglais – hébergée sur son site officiel. L'idée derrière ces nouveaux points de contrôle est évidemment de rendre les choses très claires pour l'usager : les éventuels problèmes sont répartis en trois catégories, critique, avertissement et information.

CPU-Z ne cherche plus seulement à dire « voici ce qu'il y a dans votre PC », mais commence à répondre à une question nettement plus intéressante : « est-ce que tout va bien ? ».

Pour un outil longtemps associé à l'identification du matériel et à l'overclocking, le virage est important.

Cette nouvelle orientation rapproche d'ailleurs CPU-Z de ces utilitaires capables de fournir un rapide bilan d'une machine sans obliger l'utilisateur à multiplier les logiciels de diagnostic. Et CPUID ne semble pas vouloir s'arrêter là : l'éditeur prépare déjà une validation avancée capable de soumettre la machine à des charges beaucoup plus longues et exigeantes...



Suite et fin

Trois niveaux de validation et un futur mode beaucoup plus musclé

Pour les amateurs d'overclocking, la nouveauté la plus intéressante se trouve probablement dans l'évolution du système de validation lui-même. Validator V3 introduit un mode XOC repensé, destiné notamment aux configurations CPU et mémoire poussées au-delà des spécifications d'origine.

Le changement répond à une difficulté bien réelle des processeurs modernes : leur fréquence n'est plus nécessairement une valeur fixe et peut varier extrêmement rapidement selon les mécanismes internes de gestion de l'énergie et des performances. Dans Validator V2, le mode Standard imposait une charge de cinq secondes et demandait que les différentes mesures de fréquence restent dans une marge de 1 %.

Le mode XOC supprimait cette charge ainsi qu'une partie des vérifications, mais les résultats pouvaient alors être marqués comme « unsure ».

Avec V3, CPUID conserve l'absence de charge du mode XOC tout en distinguant désormais fréquence d'entrée et fréquence effective.

Lorsque cette dernière est inférieure à la fréquence rapportée, elle peut servir de référence pour la validation. Cette évolution est loin d'être anodine pour les overclockeurs. Sur les architectures récentes, plusieurs horloges internes peuvent fonctionner indépendamment et évoluer plusieurs fois par seconde.

Une validation basée sur une lecture trop simpliste pouvait donc donner une image imparfaite de la fréquence réellement appliquée. CPU-Z cherche désormais à adapter son système à cette réalité, plutôt que de demander aux processeurs modernes de se comporter comme leurs ancêtres.

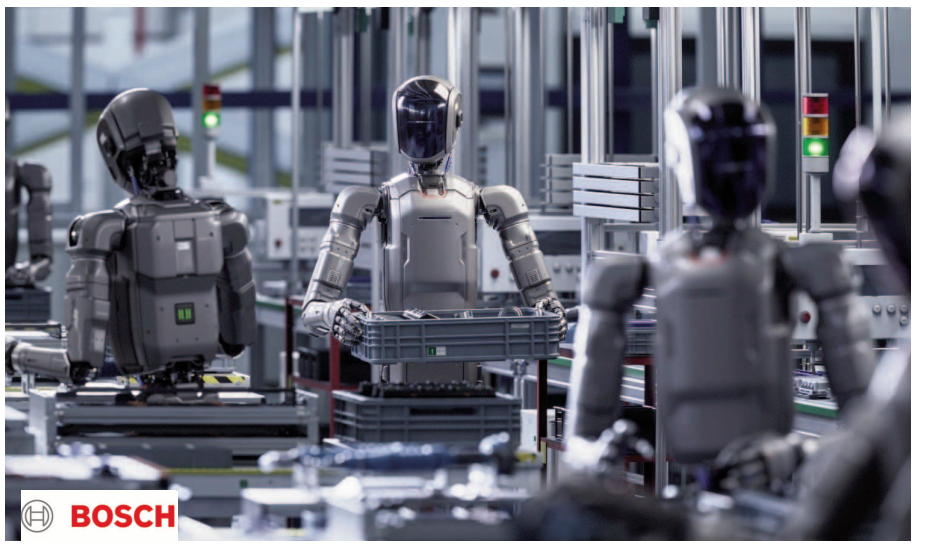
Et ce n'est que la première étape. CPUID travaille sur une Advanced Validation qui pourra faire durer les opérations de quelques minutes à plusieurs heures, avec des charges plus lourdes et une recherche d'erreurs sur le CPU, la mémoire vive et le GPU.

À terme, CPU-Z doit aussi dépasser le simple benchmark processeur pour mesurer les performances graphiques, mémoire et stockage. Le logiciel prévoit enfin du monitoring en temps réel reposant sur HWMonitor, avec affichage des températures, fréquences et vitesses de ventilation. Cette évolution dessine donc un CPU-Z sensiblement différent de celui que l'on connaît.

L'utilitaire reste gratuit et conserve son rôle de référence pour identifier rapidement une configuration, mais Validator V3 lui donne désormais des ambitions de diagnostic, de validation et de surveillance beaucoup plus larges.

Une transformation qui explique aussi pourquoi la transition entre les deux générations de Validator sera progressive : la V3 est encore en bêta et la V2 continuera d'accepter les validations jusqu'au 20 octobre 2026, avant que son ancienne base de données ne passe en lecture seule. CPU-Z 3.01 est disponible en versions 32 et 64 bits. La branche 3.x fonctionne à partir de Windows 7 à condition que celui-ci soit correctement mis à jour, tandis que la validation hors ligne reste disponible.

Bosch se lance dans les robots humanoïdes avec une production prévue dès 2027



LE GROUPE allemand Bosch entrera dans la production de robots humanoïdes en 2027, avec la start-up britannique Humanoid. La fabrication sous contrat démarrera dans l'usine de Bühl, en Forêt-Noire. Le site produisait jusqu'ici des moteurs électriques et des composants pour lève-vitres automobiles.

Like a Bosch, dit la réclame. La jeune pousse de la perfide Albion Humanoid, fondée pour développer des robots mobiles destinés à l'industrie, a signé un premier accord avec l'équipementier allemand en mai. Dans l'usine de Bühl, les équipes ont testé son robot mobile HMND 01 sur une tâche d'intralogistique, le déplacement de cartons entre un convoyeur et un chariot.

Ce test concluant annonce une fabrication en série prévue pour l'an prochain, sur ce site. Selon un porte-parole du groupe, les deux entreprises étudient aussi l'intégration de composants, des actionneurs, des moteurs et des capteurs, dans les robots humanoïdes.

Le chinois Unitree produit des milliers de robots humanoïdes et quadrupèdes

Le chinois Unitree conçoit et fabrique en série des robots quadrupèdes et humanoïdes depuis 2016. Mercredi, deux jours avant l'annonce de Bosch, l'entreprise a fait ses débuts sur le STAR Market de Shanghai, la Bourse technologique locale, avec un titre en hausse de 500 % dès le premier jour de cotation, pour une valorisation proche de 43 milliards d'euros. Dans ce secteur, les analystes d'UBS tablent sur 2 millions de robots humanoïdes en circulation en 2035, puis 300 millions en 2050.

Les constructeurs automobiles sont de plus en plus nombreux à investir dans la robotique, aux côtés de Bosch, leur fournisseur historique de pièces. Tesla a présenté son propre modèle, Optimus, qu'Elon Musk veut produire à hauteur d'un million d'unités à court terme. Le coréen Hyundai avance aussi, par sa filiale Boston Dynamics.

Le chinois XPeng s'en mêle aussi. Le cabinet Roland Berger recense 52 fabricants d'humanoïdes en Chine, dont Unitree.

Contrairement aux humanoïdes à jambes très médiatisés ailleurs, le robot HMND 01 d'Humanoid se déplace sur une base à roues. Les ingénieurs d'Humanoid ont préféré cette conception, pour limiter la consommation d'énergie et la complexité mécanique dans les environnements industriels plats.

Bosch supprime des emplois à Bühl et y installera la production de robots

Selon notre confrère Les Echos, le site emploie aujourd'hui 2 700 salariés. Sur ce total, 1 100 postes sont appelés à disparaître d'ici 2030. La nouvelle ligne de robots doit pourtant voir le jour sur ce site dès l'an prochain. Le groupe ne communique aucun chiffre sur les effectifs consacrés à cette production. Selon le quotidien allemand FAZ, l'effectif dédié ne dépassera pas quelques dizaines de personnes, pour une production de quelques centaines d'unités en 2027. À titre de comparaison, la start-up chinoise revendique plus de 5 000 robots produits à ce jour.

En juin, dans un communiqué, le groupe a été présenté comme le « cerveau et système nerveux » de futures machines, davantage fournisseur de composants que fabricant de robots. Deux mois plus tard, le groupe a accepté la fabrication sous contrat pour Bühl.

Sa filiale dédiée, Robert Bosch Robotics GmbH, créée fin 2025, a signé plusieurs accords ces dernières semaines, avec l'allemand Neura Robotics, dont le groupe est actionnaire, avec le fabricant d'outils Schunk et avec le chinois Spirit AI. Dans le monde entier, le groupe emploie 412 000 salariés.

En juillet, la valorisation d'Humanoid a atteint 1,16 milliard d'euros, à l'occasion d'une levée de fonds de 131 millions d'euros. L'équipementier allemand Schaeffler et Bosch ont participé à cette opération. Schaeffler se sert à tous les râteliers, de client de Humanoid à fournisseur de composants pour d'autres fabricants d''humanoïdes.

Ce changement vers la robotique est intervenu après une transformation coûteuse en emplois. En septembre 2025, le comité d'entreprise de la division Mobility a dénoncé un projet de 13 000 suppressions de postes en Allemagne. Son président, Frank Sell, a dénoncé « une ampleur historique » et réclamé des garanties sur le maintien des sites.

Humanoid prévoit par ailleurs ses premiers revenus de robotique en tant que service pour 2027, puis une production à plus grande échelle de sa plateforme mobile à partir de 2028.

En 1987, American Airlines a économisé 40 000 dollars en retirant une olive de chaque salade !



ROBERT CRANDALL, qui était à la tête de l'American Airlines en 1987, a trouvé un moyen simple et efficace pour réduire les dépenses de la compagnie aérienne américaine.
L'ancien président directeur général de l'American Airlines a eu l'idée de supprimer une olive de chaque salade servie aux passagers, ce qui a permis à la compagnie d'épargner 40 000 dollars en cette année-là.

Le premier médaillé d'or olympique en snowboard a brièvement perdu sa médaille parce qu'il a été testé positif à la marijuana !



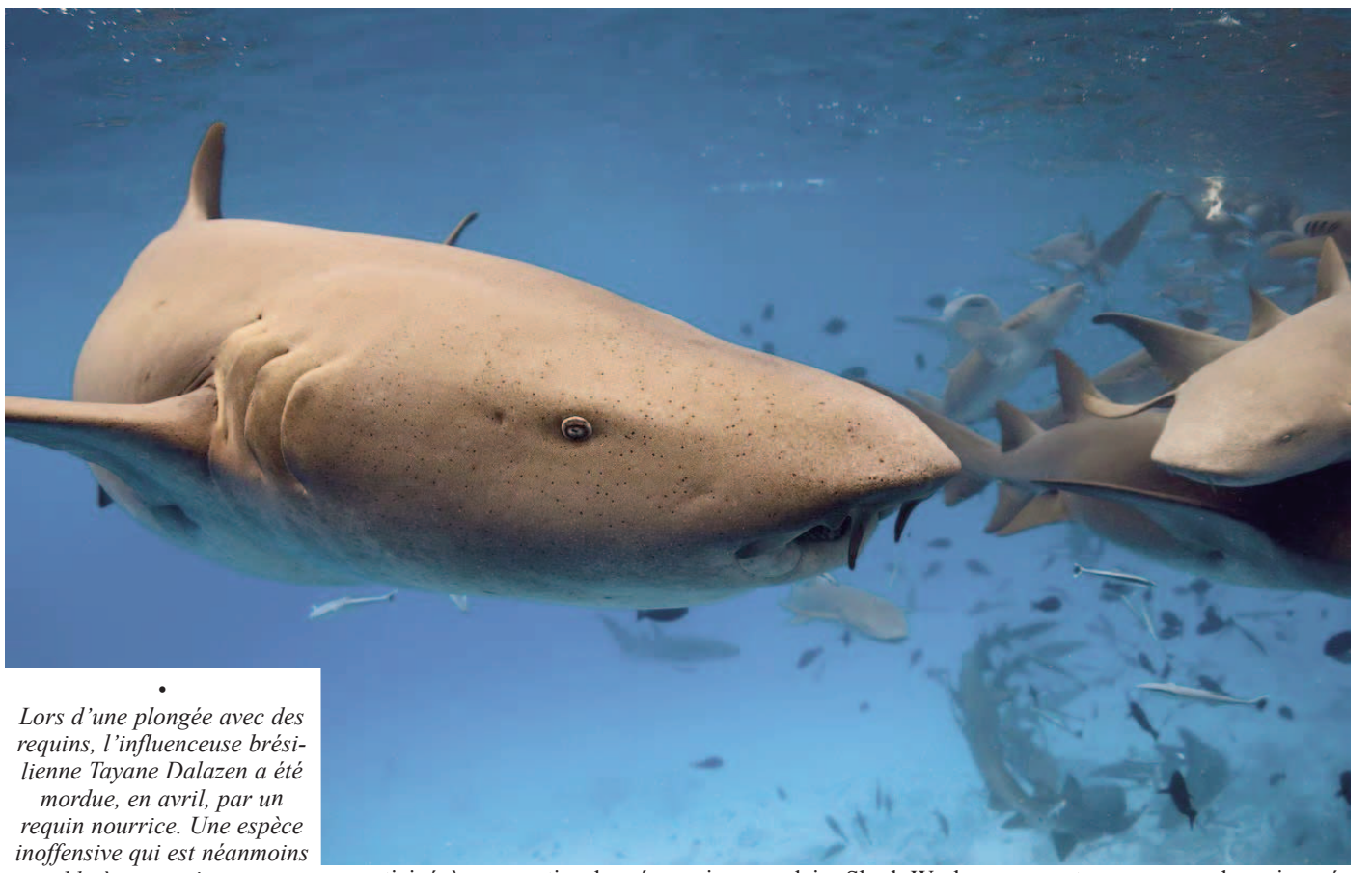
ROSS REBAGLIATI, de Vancouver au Canada, est devenu un « snowboarder » professionnel en 1991. Il a remporté la première médaille d'or olymique dans cette discipline aux Jeux olympiques d'hiver de 1998 qui se sont déroulés à Nagano, au Japon.
Après avoir remporté l'or, le control anti-dopage a révélé qu'il y avait du THC dans l'organisme de Ross, ce dernier a été automatiquement disqualifié. Finalement, la décision a été annulée puisque la marijuana ne figurait pas sur la liste des substances interdites, et la médaille a été rendue au sportif.

Le cerveau humain apprendra n'importe quel mot en l'écoutant 160 fois en 15 minutes !

APRÈS avoir étudié l'activité cérébrale de 16 volontaires, le docteur Yury Shtyrov, un neuroscientifique à l'Université de Cambridge, a conclu que notre cerveau peut apprendre un nouveau mot en moins de 15 minutes. Cette découverte réfute l'argument de difficultés à apprendre une langue étrangère.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Se filmer en train de nager à côté d'un requin : malgré des cas de morsures, cette inquiétante tendance est en hausse



Lors d'une plongée avec des requins, l'influenceuse brésilienne Tayane Dalazen a été mordue, en avril, par un requin nourrice. Une espèce inoffensive qui est néanmoins sensible à son environnement. Or, de plus en plus d'internautes se filment avec ces animaux sauvages, pour poster leurs vidéos sur les réseaux sociaux.

À la ville, elle est avocate. Mais Tayane Dalazen a aussi un hobby qui l'amène régulièrement au bord de la mer : le surf. Sur son compte Instagram, cette influenceuse brésilienne publie régulièrement des vidéos d'elle en train de surfer sur les vagues du Salvador, des Maladives ou du Brésil.
À 37 ans, elle a réussi à se construire un réseau de 50 000 personnes. L'une de ses dernières photos a cependant de quoi surprendre : en effet, elle pose avec une blessure ovale sur la cuisse droite. Il s'agit d'un souvenir involontaire qu'elle a gardé de son dernier séjour à Fernando de Noronha, un archipel situé au large des côtes du Brésil. C'est là qu'en avril 2026 un requin nourrice a mordu l'influenceuse à la cuisse.

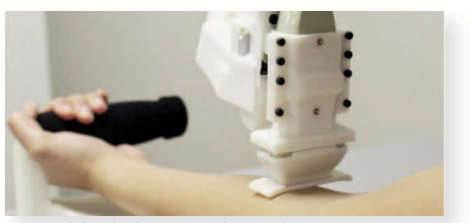
Elle prend en vidéo le moment de sa morsure et la publie sur Internet

Ce jour-là, l'influenceuse avait participé à une sortie plongée avec des requins. Pour son compte Instagram, elle se filme en train de nager avec des requins nourrices mais alors qu'elle veut retourner au bateau, elle a un mauvais pressentiment : « Je savais que quelque chose clochait, car les requins étaient à la surface », raconte-t-elle à la chaîne britannique, la BBC.
Plus tard, elle va découvrir que les organisateurs de l'excursion ont donné de la nourriture aux requins afin de les inciter à interagir avec les touristes.
Soudainement, elle ressent une pression forte au niveau de sa cuisse, se souvient-elle au micro du podcast brésilien Unend Talks : « Je suis restée calme car je savais que je ne pouvais pas lutter contre l'animal », raconte-t-elle. Le requin la tire vers le bas avant de la relâcher et de partir.
L'influenceuse a eu de la chance.
La blessure a pu être recousue et sa mésaventure ne lui a causé aucun dommage musculaire ni aucune fracture. Quant à la vidéo publiée sur le compte de Tayane Dalazen… elle cumule aujourd'hui plus de 34,4 millions de vues. Et ce n'est pas tout : elle a aussi partagé son histoire dans l'émission populaire Shark Week sur la chaîne états-unienne Discovery Channel.

Les interactions humaines peuvent être une source de stress pour les requins

Au-delà de cet incident, une question demeure.
Le requin nourrice qui a mordu Tayane Dalazen, est une espèce normalement inoffensive. Pourquoi a-t-il mordu ? Le verdict est vite tombé, dans les commentaires des internautes. « Pour se faire mordre par un requin nourrice, il faut vraiment se comporter en ignorant vis-à-vis de ce qui se passe autour de soi.
Ce sont les requins les plus gentils qui soient », se fâche une utilisatrice.
« Ne plongez jamais avec des requins. Laissez-les tranquilles à leur place », écrit un autre influenceur.
En effet, il existe des études scientifiques qui confirment que la présence humaine cause du stress à différentes espèces de requins. Une étude s'est notamment intéressée au taux de l'hormone glucocorticoïde, une hormone souvent utilisée pour mesurer le stress d'un animal.
L'étude compare le taux de cette hormone pendant une capture avec un humain présent au taux mesuré, sans présence humaine. Le résultat : l'animal est plus stressé quand un humain est présent.
Or, en se filmant lors d'une plongée parmi les requins, l'influenceuse s'est inscrite dans une tendance plus vaste, consistant à filmer ce genre de rencontres.
Les chercheurs de l'International Shark Attack File, organisme qui recense les interactions avec ces animaux dans le monde entier, ont indiqué une nette hausse, ces trois dernières années, du nombre des personnes mordues qui se sont filmées lors de leur rencontre avec l'animal, pointe d'ailleurs la BBC.
Deux cas ont notamment été recensés aux Maldives, en juillet et en décembre, tous les deux filmés, ou encore dans les Caraïbes, en février, où un touriste au eu les deux mains arrachées par un requin-boule-dogue qu'il tentait de photographier.
Le média britannique indique par ailleurs que selon une étude récente, les influenceurs et les photographes étaient les plus susceptibles d'ignorer les consignes de sécurité lors de telles expéditions.

Localisation de la veine, garrot, prélèvement… Ce robot a été conçu pour faire les prises de sang tout seul



innovation • Pour lutter contre la pénurie de personnel médical, les autorités américaines viennent d'approuver l'utilisation d'un robot capable de réaliser des prises de sang de manière autonome

La prise de sang fait partie des gestes les plus courants dans un parcours de soins médicaux. Dans un futur proche, elle pourrait être effectuée par un robot. L'entreprise néerlandaise Vitestro a en effet conçu Aletta, un robot capable de s'occuper de ce type de prélèvement en toute autonomie. La Food and Drug Administration (FDA), l'agence américaine chargée de la santé publique, vient d'approuver son utilisation. Il faut dire que le besoin pour ce type de robots est réel aux États-Unis, puisque le pays souffre d'un manque de phlébotomistes, les professionnels de santé spécialisés dans le prélèvement sanguin. Avec Aletta, la société spécialisée dans la robotique médicale, entend apporter une solution efficace et sûre à ces « pénuries de personnel », comme elle l'explique sur son site.

Automatisation du début à la fin

Le robot gère l'ensemble de la procédure. Il commence par aider le patient à bien positionner son bras. Puis, en utilisant l'infrarouge et l'échographie Doppler, il localise précisément une veine.
De là, la machine vient poser le garrot, préparer la peau et insérer l'aiguille pour réaliser le prélèvement. Elle est même conçue pour gérer les tubes et mettre en place le pansement.

Une falaise d'1km de haut: un des plus grands mystères géologiques du Grand Canyon enfin levé



Longue de plusieurs milliers de kilomètres, une véritable muraille rocheuse aurait autrefois dominé le continent nord-américain, avant de s'éroder sur plusieurs millions d'années. Elle pourrait expliquer à elle seule l'un des plus grands mystères géologiques du Grand Canyon.

Des scientifiques ont mis au jour des preuves de l'existence, il y a environ 800 millions d'années, d'une falaise gigantesque. Haute d'environ 1 kilomètre pour plusieurs milliers de kilomètres de longueur, cette formation, aujourd'hui disparue, aurait traversé une grande partie de l'Amérique du Nord et aurait laissé ses traces dans les roches situées dans les profondeurs du Grand Canyon.
Les auteurs de cette découverte, qui l'officialisent lundi 17 août dans la revue Geology, indiquent avoir baptisé cette muraille géologique sous le nom de "Grand Escarpement de Laurentia".

UNE ÉROSION PROLONGÉE

Cette forteresse rocheuse serait apparue il y a environ 800 à 750 millions d'années, au moment où l'ancien supercontinent Rodinia a commencé à se fragmenter. "La formation et le recul progressif de cet escarpement auraient entraîné une érosion extraordinaire", avance l'équipe de recherche, dirigée par Thomas Gernon, géologue à l'université de Southampton (Angleterre).
Progressivement, au fil de dizaines de millions d'années, les reliefs auraient été rabotés, mettant à nu des quantités "considérables" de roches et certaines des formations les plus anciennes d'Amérique du Nord. Certaines des roches cristallines très anciennes révélées par le phénomène sont encore visibles au fond du Grand Canyon. Après avoir combiné des reconstitutions de la tectonique des plaques à des modèles d'évolution du paysage, les chercheurs estiment que les régions proches de cette falaise auraient pu perdre en moyenne jusqu'à 8 kilomètres d'épaisseur de roche.

UNE ÉTRANGE BRÈCHE TEMPORELLE

Il est supposé que la falaise se soit étendue sur un large territoire de l'ancienne Laurentia, le paléocontinent à l'origine de l'Amérique du Nord, précisent les scientifiques. Son immense territoire couvrait "probablement" l'équivalent de plusieurs États américains actuels : l'Arizona, l'Utah, l'Idaho, le Wyoming, le Colorado, le Texas, l'Oklahoma, l'Arkansas, le Missouri et l'Illinois. La découverte relance l'un des grands mystères du Grand Canyon, le "Milliard ennuyeux" ou "Grande Discordance". Une importante couche, représentant plus d'un milliard d'années d'histoire de la Terre, semble tout bonnement avoir disparu des "archives" géologiques. Plusieurs explications ont jusqu'ici été avancées, comme les mouvements des continents ou d'anciennes périodes glaciaires, mais cette absence pourrait également être liée à la longue érosion de cette falaise.

1 - On ignore le véritable âge du Grand Canyon
Etendu sur 450 kilomètres de long, le Grand Canyon est l'un des plus grands canyons au monde. Il est le fruit de l'activité du fleuve Colorado qui prend sa source dans les Montagnes Rocheuses. Sauf qu'on ignore l'âge exact de la formation. Jusqu'à récemment, les scientifiques estimaient que le Grand Canyon serait apparu il y a cinq à six millions d'années. Mais de récentes études sont venues bousculer cette affirmation. L'une a suggéré que le gouffre se serait formé il y a quelques 70 millions d'années. Une autre a révélé que toutes les parties du canyon n'auraient en réalité pas le même âge. Depuis, les recherches se poursuivent. Si l'âge du Grand Canyon semble s'échelonner en millions d'années, il abrite en tout cas des roches bien plus vieilles, de plus d'un milliard d'années.

2 - Le Grand Canyon est sacré pour les tribus amérindiennes
Le Grand Canyon est une véritable merveille géologique mais pour les tribus amérindiennes, il est considéré comme sacré. Plusieurs tribus y ont d'ailleurs vécu durant des milliers d'années avant de se déplacer vers des réserves. Si la formation rocheuse a tant de valeur à leurs yeux, c'est qu'il est considéré comme l'origine des premiers hommes sur Terre. La mythologie Hopi suggère en effet que les premiers hommes auraient émergé dans ce monde (le 4eme monde) par un trou nommé "sipapu". Et c'est précisément dans le Grand Canyon que ce sipapu serait localisé selon la légende.

3 - Le Grand Canyon abrite une tour très spéciale
Si vous vous rendez sur la rive Sud du Grand Canyon, vous apercevrez sûrement une mystérieuse tour en pierres. Il s'agit de la Desert View Watchtower. Cette construction de a vu le jour en 1932 et offre une vue imprenable à 360° sur le canyon. Mais elle recèle aussi des trésors. C'est l'architecte américaine Marie Colter qui a imaginé cette tour justement pour rendre hommage à la culture amérindienne. Elle l'a ainsi construite en s'inspirant d'une kiva, pièce traditionnelle utilisée par certains tribus, et a fait appel à des artistes pour décorer ces quatre étages, parmi lesquels Fred Kabotie, peintre hopi. A l'intérieur, ce sont ainsi des décors aussi riches que fascinants qui attendent les visiteurs et les plongent au coeur de la culture et de la mythologie tribales.

4 - Le Grand Canyon peut influencer la météo
En matière de météo, le Grand Canyon n'en fait un peu qu'à sa tête. Là bas, les conditions sont hautement imprévisibles et varient grandement en fonction de l'altitude qui s'étend de 600 à 2400 mètres. Si la température est agréable dans le fond du canyon, elle peut ainsi passer le négatif à son sommet. Par ailleurs, la géologie du canyon est également connue pour affecter la circulation de l'air et la dispersion de la chaleur. Résultat : du brouillard ou des orages peuvent apparaitre de façon inattendue.

5 - L'animal le plus dangereux du Grand Canyon est un... écureuil
Le Grand Canyon abrite une faune très diversifiée qui compte des centaines d'oiseaux, des dizaines de mammifères mais aussi des reptiles dont des serpents. Mais dans le parc national, l'animal le plus dangereux n'est pas celui qu'on pense. C'est l'écureuil des rochers qui remporte la palme grâce à sa fâcheuse tendance à mordre les visiteurs qui ne résistent pas à le nourrir.

6 - Le Grand Canyon abrite plus d'un millier de grottes
Etendu sur 450 kilomètres de long et quelque 1.300 km de profondeur, le Grand Canyon recèle de nombreux recoins et surtout plus d'un millier de grottes. Du moins selon les estimations des responsables du parc national car à l'heure actuelle, seulement 335 d'entre elles sont réellement recensées. Pendant les milliers d'années où elles ont vécu dans la Grand Canyon, les tribus se servaient parfois de ces grottes pour construire leurs habitations.

7 - Dans le Grand Canyon, on distribue encore le courrier à dos de mules
Le Grand Canyon abrite aujourd'hui encore un village.! Nommé Supai, il est la capitale de la réserve de la tribu des Havasupai mais il est surtout particulièrement reculé. La route la plus proche est située à une dizaine de kilomètres et le village de quelque 200 habitants n'est accessible qu'à pied, à dos de mule ou par hélicoptère. Pour le courrier, c'est donc également à dos de mule qu'il est distribué au cours d'une tournée de plus de 25 kilomètres. C'est le seul endroit aux Etats-Unis où c'est encore le cas.

8 - Le Grand Canyon abrite de nombreux fossiles mais pas de dinosaures
Avec ses roches vieilles de millions d'années, le Grand Canyon est une véritable mine d'or pour les géologues mais aussi pour les paléontologues. D'après le National Park Service, le gouffre abrite une riche abondance de fossiles marins mais aussi terrestres. Des empreintes de libellules, de scorpions ou de reptiles, certains d'entre eux remontant à plusieurs centaines de millions d'années ont notamment été retrouvées. En revanche, aucun dinosaure n'y a été découvert. Une absence qui s'explique facilement : les roches du canyon sont bien plus vieilles que les plus vieux dinosaures connus à ce jour.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

L'amyotrophie spinale est une maladie génétique musculaire qui touche principalement les bébés et les enfants, et rarement l'adulte. La maladie est causée par une mutation d'un gène. Plusieurs formes existent selon le muscle touché : proximale, distale, bulbo-spinale. Symptômes, espérance de vie...



Amyotrophie spinale : cause, types, espérance de vie

Définition : qu'est-ce qu'une amyotrophie spinale ?
L'amyotrophie spinale est une maladie génétique qui touche les motoneurones, c'est-à-dire les cellules nerveuses qui contrôlent les muscles. "En l'absence de ces motoneurones, la maladie se développe et engendre une faiblesse musculaire voire la fonte des muscles", souligne le Dr Talal Mahfouz. Cette maladie peut débuter à la naissance, pendant l'enfance ou à l'âge adulte. Il existe trois formes d'amyotrophie spinale selon les muscles touchés :

L'amyotrophie spinale proximale
L'amyotrophie spinale distale
L'amyotrophie bulbo-spinale

Qu'est-ce que l'amyotrophie spinale proximale ?
Cette amyotrophie touche d'abord les muscles proximaux, c'est-à-dire les muscles proches du tronc comme ceux des épaules et des hanches. Elle est due à des délétions homozygotes du gène SMN1 codant la protéine de survie du motoneurone SMN. "Un second gène SMN2 a aussi été identifié. Il ne contribue à produire que 10% de la protéine SMN complète. Bien qu'il y ait des variations, l'amyotrophie est d'autant moins sévère que le nombre de copies du gène SMN2 est élevé. Les patients ayant trois ou quatre copies ont plus souvent une amyotrophie de type 3 ou 4 qu'une amyotrophie de type 1 (voir ci-dessous). Cela influence la sévérité de la maladie."

Qu'est-ce que l'amyotrophie spinale distale ?
L'amyotrophie spinale distale atteint les muscles distaux, c'est-à-dire les muscles éloignés du tronc comme les extrémités (mains et pieds), également due à une délétion du gène SMN1. "La majorité des amyotrophies spinales distales se manifeste par une faiblesse musculaire des muscles de la jambe et de la cheville. C'est pourquoi les médecins parlent aussi d'amyotrophies tibio-péronières", explique le Dr Mahfouz.

Qu'est-ce que l'amyotrophie bulbo-spinale ?
L'amyotrophie bulbo-spinale touche les muscles bulbaires, c'est-à-dire les muscles du visage et de la gorge. C'est le cas dans la maladie de Kennedy par exemple.

Quelle est la cause d'une amyotrophie spinale ?
L'amyotrophie spinale est due à une mutation du gène SMN1 localisé sur le chromosome 5. Ces mutations sont la source d'une dégénérescence des cellules nerveuses que l'on trouve dans la moelle épinière : les motoneurones. Celles-ci commandent les mouvements musculaires. Lors d'une amyotrophie spinale, les nerfs moteurs sont touchés et disparaissent. Ainsi les muscles s'atrophient, empêchant les mouvements d'être bien exécutés.

Combien de cas chez l'adulte ?
L'amyotrophie spinale de type 4, rencontrée chez l'adulte, serait assez rare et toucherait environ une personne sur 300 000.

Combien de cas chez l'enfant ?
L'amyotrophie spinale infantile (type 1, 2 et 3) toucherait 6 000 à 10 000 enfants à la naissance. Il y aurait en France environ 120 nouveaux cas d'amyotrophie spinale par an et il y aurait entre 1 500 et 2 500 personnes malades, tous types confondus.

Quels sont les symptômes d'une amyotrophie spinale ?
Pour l'essentiel, les symptômes d'une amyotrophie spinale sont :

Une faiblesse musculaire
Un manque de réflexes
Des difficultés de déglutition
Des difficultés de respiration
Une impossibilité à ramper ou marcher.
Quels sont les différents types d'amyotrophie spinale ?
Il existe quatre types d'amyotrophie spinale.

► Le type 1 appelé amyotrophie spinale infantile ou maladie de Werdnig-Hoffman. Cette forme atteint le bébé dès la naissance.

► Le type 2, forme intermédiaire de la maladie de Dubowitz, atteint le bébé entre 6 et 18 mois.

► Le type 3, appelé forme juvénile ou maladie de Wohlfart-Kugerlberg-Welander, débute entre l'âge de 18 et de 24 mois. "On découvre souvent la maladie lors de l'acquisition de la marche."

► Le type 4 est, à l'inverse des trois autres types, une forme d'amyotrophie spinale qui touche l'adulte. Dans ce cas, la maladie progresse plus lentement.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une amyotrophie spinale ?
Le diagnostic de la forme d'amyotrophie repose sur "les antécédents et l'examen clinique et peut être confirmé par l'examen génétique. Un examen électromyographique et une biopsie musculaire peuvent aussi être réalisés."

Traitement : peut-on soigner une amyotrophie spinale ?
"Il n'existe malheureusement pas encore de traitement pour soigner l'amyotrophie spinale. En revanche, la kinésithérapie et la balnéothérapie peuvent être utiles pour soulager le patient".

Quelle espérance de vie en cas d'amyotrophie spinale ?
Les amyotrophies de types 1 et 2 réduisent considérablement l'espérance de vie des enfants dont la mort survient souvent à cause d'une insuffisance respiratoire. Les personnes souffrant d'une amyotrophie de type 3 peuvent avoir une espérance de vie normale mais cela dépend beaucoup du développement des difficultés respiratoires. Enfin, pour l'amyotrophie spinale de type 4, l'espérance de vie ne serait pas réduite.

Révulsion oculaire : les causes des yeux révulsés ?

LA RÉVULSION oculaire est un mouvement involontaire et incontrôlable des yeux. Ceux-ci deviennent alors complètement blancs. Elle survient souvent lors d'une crise tonico-clonique, une certaine forme d'épilepsie. Quelles sont les causes possibles ?
Définition : c'est quoi une révulsion oculaire ?
La révulsion oculaire est un mouvement involontaire et incontrôlable des yeux. Ceux-ci deviennent alors complètement blancs. "La plupart du temps, ce phénomène survient lors d'une crise tonico-clonique, une forme d'épilepsie généralisée", souligne le Dr Talal Mahfouz, neurologue.

Causes : pourquoi les yeux se révulsent ?
La révulsion oculaire provient d'une "mauvaise coordination des neurones dans le cortex cérébral", explique le Dr Talal Mahfouz. La plupart du temps, ce phénomène intervient lors d'une crise appelée tonico-clonique, une forme d'épilepsie. Cette activité anormale des principaux neurones du cerveau peut se limiter à une seule partie du cerveau - on parle alors de crise focale – ou aux deux hémisphères du cerveau – on parle alors de crise généralisée. "Les crises généralisées sont divisées en deux parties : le petit mal et le grand mal." Les crises tonico-clonique font partie du grand mal. La phase tonique dure environ 30 secondes et présente notamment des convulsions et une révulsion oculaire.
Puis la phase clonique dure entre 30 secondes et 3 minutes et entraîne un relâchement musculaire et des secousses plus espacées mais brusques. La révulsion oculaire n'apparaît que chez les personnes touchées par cette forme d'épilepsie et non en cas de crises focales. "D'autres causes peuvent entraîner une révulsion oculaire comme des tics nerveux, des spasmes ou des blépharospasmes : secousses musculaires de la face pouvant entraîner une paralysie faciale périphérique", assure le neurologue.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Office De Promotion et De Gestion Immobilière
De La wilaya De Mascara

La Direction Générale

MISE EN DEMEURE N°01

A Monsieur JALAL AL AFFASH le gérant de L'Entreprise : SARL EMESA CONTARCTING
Dont le siège social est à Bilad Al Sadr Lot 13 ilot 26 Fornaka wilaya de Mostaganem
Marché N°72/2025 En Date du 31/07/2025
Ayant pour objet :Réalisation des 1000 logements publics locatifs avec VRD au niveau du pole Urbain Hamama à Tizi lot unique (type F3).

- Conformément au décret exécutif **N°21-219** de la 20/05/2021 portante approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- Vu l'article **119** du décret exécutif N°**21-219** du 20/05/2021portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- Vu les articles **90-91-92** et **93** de la loi N°**23/12** du **05/08/2023** fixant les règles générale relatives aux marchés publics Conformément au décret présidentiel **N° 15/247**du**16 septembre 2015**portant réglementation des marchés publics et délégations du service public.
- Conformément au décret exécutif du **15** Rabie EL Aouel **1447** correspondant au **08** septembre **2025** portant la nomination de Monsieur **ZERDI RAFIK** directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière de mascara
- Vu le Marché sous le N°**72/2025** approuvée par le service contractant en date du **31/07/2025** relatif à la Réalisation des 1000 logements publics locatifs avec VRD au niveau du pôle Urbain Hamama Tizi lot unique (type F3).
 Pour un montant de : **3 437 342 416.01DA** conclu avec l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara et l'entreprise de travaux **SARL EMESA CONTRACTING** le siège social est à Bilad Al Sadr Lot 13 ilot 26 Fornaka wilaya de Mostaganem.
- Vu l'Ordre de service de démarrage en date du **31/07/2025** sous le numéro **369/2025** portant démarrage des travaux objet du marché, notifié à l'entreprise de travaux **SARL EMESA CONTRACTING** en date du **31/07/2025**.
- Vu le délai de réalisation du marché qui est de **16 mois.**
- Vu le taux de consommation des délais **(66 %).**
- Vu le taux physique de projet estimé à **22%.**
- Vu la fin de délais au **30/11/2026.**
- Vu le rapport du BET**N:88** DU **27/06/2026.**
- Vu la cadence très faible des travaux de l'infrastructure (Blocs2, 14,15.24.25.56)
- Vu la cadence très faible des travaux de CES
- Vu le retard engendré par rapport au planning de rattrapage du retard enregistré.
- Vu le non respect de l'article de système des travaux 3x8.
- Vu l'insuffisance des moyens humains et matériels.
- En application de l'article **09** du marché **N°72/2025** en date du **31/07/2025** qui stipule la résiliation du marché.

L'entreprise de travaux **SARL EMESA CONTRACTING** dont le siège social est à Bilad Al Sadr Lot 13 ilot 26 Fornaka wilaya de Mostaganem est **mise en demeure N°01** de mettre tout les moyens nécessaires (moyens humains et matériels) pour rattraper leretard enregistréd'approvisionner le chantier en tout moyen afin de livrer le projet dans les délais contractuels ; et ceci dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la date de publication de la présente **mise en demeure N°01.**

Dans le cas échéant, L'OPGI sera dans l'obligation de prendre les mesures correctives dans le cadre de la réglementation en vigueur.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE L'EDUCATION
Cité administrative Boumerdes
NIF : 099035019273121

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

RELATIF A L'EQUIPEMENT D'UN LYCEE TYPE 1000 AU NIVEAU DE LA CITE DES (450+570) LOGEMENTS AADL, MOUAYSSIYA COMMUNE DE HAMMADI (CITE D'HABITAT INTEGREES 2024)

Numéro de l'opération : MF/2026/DI/265

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
La Direction de l'Education de la Wilaya de Boumerdes informe les soumissionnaires ayant participés à **l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° :03/DE/2026** relatif à l'**équipement d'un lycée type 1000 au niveau de la cité des (450+570) logements AADL, Mouayssiya commune de Hammadi (cité d'habitat intégrées 2024)** ,publié dans les quotidiens nationaux : « Le jeune Indépendant » en langue française et «اخبار الصباح» en langue Arabe le 23/06/2026, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à :

N°	Nature d'équipement	Soumissionnaire	Délai de livraison	Délai de garantie	Note globale /140	Montant de l'offre en TTC (DA)	Observation
01	Equipements scolaires	ADDAD NABIL	01 jour	25 mois	139.60	9 724 799.00	Meilleure offre technique et financière
02	Equipements bureautiques et climatiseurs	OUALI NESRINE	01 jour	45 mois	132.00	11 995 914.00	Meilleure offre technique et financière
03	Equipements informatiques	-	-	-	-	-	Infructueuse
04	Equipement sportif	MAAMIR AHMED	01 jour	37 mois	140.00	1 543 430.00	Meilleure offre technique et financière
05	Equipements matériel d'incendie	ELCI PROTECTION	03 jours	16 mois	126.00	150 654.00	Meilleure offre technique et financière
06	Equipements médical et administratif destiné à l'unité de dépistage et de suivi (UDS)	-	-	-	-	-	Infructueuse

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services pour prendre connaissance de ces résultats au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication provisoire du marché.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 Dix jours qui suivent la date de publication du présent avis auprès de l'autorité compétente **(la commission des marchés publics de la wilaya de Boumerdes)**conformément à l'article (82) du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

wilaya de Bordj Bou Arreridj
Direction de la protection civile

Adresse/ cité administrative Douar Essouk BBA –TEL 035 692553
NIF: 099234019000139

Avis d'Attribution Provisoire de Marché Modifier

Conformément aux dispositifs des articles 65 , 82 et 161 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 , portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de la protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arreridj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026, relatif à : Acquisition du matériel et équipements pour la protection civile **

LOT N°01 : Matériels De Grimpe

LOT N°02 : Compresseur D'air Comprimé

Paru dans le journal : الغد الجزائري et Le jeune Indépendant le 20/05/2026 .

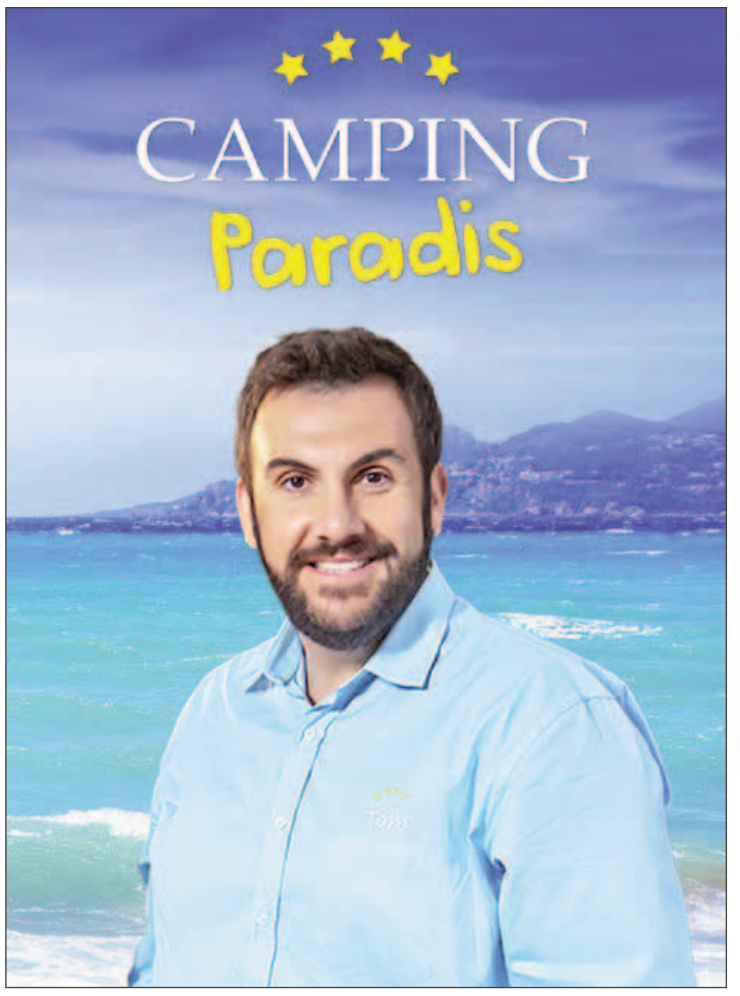
Qu'après un autre évaluation des offres , le marché est attribué provisoirement comme suit :

Intitulé du projet	Entreprise NIF	Montant de L'offre corrigé en TTC	Délai de garantie	Délai de livraison	Note finale	Classement
Acquisition du matériel et équipements pour la protection civile LOT N°01 : Matériels De Grimpe	BOURAKBA ADEL 189190105915147	15 847 349.00 DA	25 mois	55 jours	93	Mieux disant
LOT N°02 : Compresseur D'air Comprimé	BOURAKBA ADEL 189190105915147	1 285 200.00 DA	25 mois	15 jours	84.73	Mieux disant

-Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher des services de la direction de a protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arreridj dans un délai de trois (03) jours du premier jour de la publication de cette avis, et leur communiquer ces résultats par écrit.

- les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant , peuvent introduire un recours , auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10)jours à compter de la première publication de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux.

- si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .





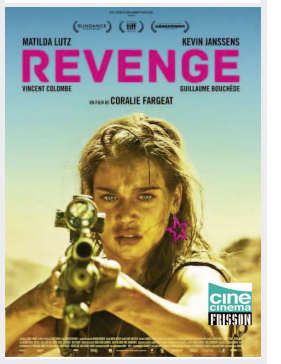








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série humoristique - 2024 — TF1
Camping Paradis

21h00 Série dramatique Australie - 2025 — France 2
Enquêtes au paradis

20h50 Téléréalité — M6
L'amour est dans le pré Saison 21

21h00 Série policière - Italie 2026 — CANAL+
Gomorra : les origines

21h00 Cinéma — W9
France - 1994
Astérix et les Indiens

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
France - 2017
Revenge

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Série d'horreur Etats-Unis - 2026 — CINE+ PREMIER
The Walking Dead : Dead City

21h00 Rugby — CANAL+ SPORT
Rugby à 7 : In Extenso Supersevens

21h00 Comédie - France 2025 — CINE+ CINEMA
Moi qui t'aimais

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2022
Les vedettes

21h25 Film fantastique — TMC
Etats-Unis - 2007
Spider-Man 3

21h00 la chaine ACTION



Film d'aventures (Grande-Bretagne - Norvège - Danemark - Allemagne - Suède 2012)

Kon-Tiki

Dans les années 1940, l'explorateur et anthropologue norvégien Thor Heyerdahl qui effectue un séjour sur l'île de Fatu Hiva, est convaincu que les polynésiens sont venus d'Amérique du Sud. Sa théorie n'est pas prise au sérieux par la communauté scientifique. Mis au défi de rallier la Polynésie depuis le Pérou en radeau pour prouver ses dires, il décide d'accepter l'audacieuse proposition. Incapable de trouver un mécène pour cette expédition, il décide de l'organiser lui-même, avec son propre argent. Il finit par partir accompagné de cinq hommes.

22h41

Film de guerre (Lettonie - 2019)

Tireur d'élite

En 1915, pendant la Première Guerre mondiale, les soldats du Kaiser ont pénétré dans l'empire russe et progressent en territoire letton. Il n'y a pas de ligne de front et la Russie n'a encore donné aucun ordre. Même si les officiers et les blessés affluent dans sa ville, et si les bombardements font des dégâts aux alentours, Arturs Vanags est encore loin de se préoccuper concrètement de la guerre. L'étudiant de 16 ans, fils de paysans, pense surtout à sa fiancée, Mirdza, la fille du docteur Kaulins. Tout bascule quand des soldats allemands font irruption chez lui et abattent sa mère.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:20	12:31	16:13	19:08	20:34
CONSTANTINE	04:16	12:36	16:18	19:13	20:39
ALGER	04:42	12:50	16:32	19:27	20:52
OUARGLA	04:43	12:41	16:19	19:13	20:33
CHLEF	04:48	12:57	16:39	19:34	21:00
MOSTAGANEM	04:54	13:02	16:44	19:38	21:04
ORAN	04:57	13:05	16:47	19:41	21:06

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8573 – LUNDI 24 AOÛT 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	25°
Oran	29°	33°
Constantine	41°	26°
Ouargla	46°	29°

CHANTAGE SUR CEUTA ET MELILLA

Quand l'histoire détruit le narratif du Makhzen

Une chercheuse en histoire a dévoilé les mensonges sur un prétendu royaume marocain créé il y a douze siècles, comme ne cesse de le déclamer et de réclamer le sujet de son roi, Omar Hilale, aux Nations unies.



Rabat s'évertue, depuis des décennies, à présenter sa vitrine touristique ainsi que sa sombre arrière-boutique comme l'entité la plus ancienne de toute l'Afrique et pas uniquement de l'Afrique du Nord, faisant croire qu'elle est enracinée dans l'histoire politique, sociale, économique et culturelle de toute la région, et dénigrant et niant l'histoire séculaire de la Numidie et de l'Algérie d'avant la colonisation ottomane. Pourtant, l'Etat du Rif est bien plus ancien que les entités tribales du sud de Marrakech, qui ont servi de marchepied au sultan Cherif, dit l'émir des juifs, pour annoncer son règne le 6 juin 1966 dans une synagogue. A l'époque, son territoire était à des centaines de kilomètres des côtes de la Méditerranée et bien loin aussi des régions d'Agadir ou de Tantan.

Ainsi, c'est connu, au pays du Marrakech et non du Maroc, le mensonge, comme la félonie et la traîtrise, sont des devises sacrées, voire une nature chez les sbires du Makhzen.

Mais ce narratif de Rabat ne résiste point aux vérités cruelles de l'histoire. Une historienne espagnole, Margarita Torres en l'occurrence, vient d'affirmer que le Maroc, dans sa forme actuelle, n'existait pas avant 1957. Selon elle, les villes ou enclaves de Ceuta et Melilla n'ont jamais été marocaines, estimant que l'Espagne ne devrait pas renoncer à ces deux enclaves, ni céder aux chantages migratoire ou politique et aux pseudo-revendications territoriales de Rabat.

Dans une émission diffusée sur la radio espagnole COPE, la chercheuse a expliqué que Ceuta et Melilla sont des territoires dont l'histoire remonte à près de trois millénaires, soit bien plus vieilles que le royaume de Marrakech. Une profondeur historique bien plus ancienne et qui tranche avec la formation toute moderne et très récente de l'actuel Etat marocain.

« C'est la première chose que les Espagnols doivent comprendre : le royaume du Maroc n'existait pas avant 1957 », a-t-elle notamment déclaré, en évoquant les origines phéniciennes de Ceuta et Melilla, connues dans l'Antiquité sous les noms d'Abila et de Rusadir.

Margarita Torres a également établi un parallèle avec l'invasion du Sahara occidental, notamment à travers la marche verte de 1975, que Rabat a organisée pour occuper le territoire sous occupation espagnole. Selon l'historienne, les événements actuels autour de Ceuta doivent être analysés à la lumière de cet épisode historique.

Ainsi, dans son analyse, Mme Torres estime que les tensions aux frontières et les différends concernant les eaux territoriales dépassent le seul dossier de Ceuta et Melilla, soulevant un autre enjeu potentiel qui touche les îles Canaries dans l'Atlantique. Elle dira par cette formule significative : « Ceuta est la première étape, Melilla la deuxième et les Canaries la troisième ».

Margarita Torres a aussi insisté sur l'importance de la mémoire historique chez la population espagnole vivante ou originaire de ces enclaves. Elle estime que les habitants de Ceuta et Melilla défendent leur appartenance à l'Espagne en raison des liens historiques qu'ils entretiennent avec celle-ci depuis des siècles. C'est d'ailleurs à travers ce postulat que la chercheuse a critiqué certains manquements dans l'enseignement de l'histoire en Espagne, notamment la place accordée à la Maurétanie Tingitane, province romaine correspondant à une partie du nord-ouest de l'Afrique du Nord et dont dépendent les deux enclaves.

Enfin, l'historienne a appelé à préserver la mémoire historique et la souveraineté territoriale espagnole face à ce qu'elle considère comme les ambitions territoriales du Maroc, affirmant avec fermeté que l'Espagne ne perdra pas Ceuta et Melilla, qu'elle considère comme n'ayant « n'ayant jamais été marocaines ».

Mohamed K.

PÉTARDS DU MAWLID ENNABAOUI

Gare aux blessures irréversibles

À L'OCCASION de la célébration du Mawlid Ennabaoui, le ministère de la Santé a appelé, hier, les parents à redoubler de vigilance face aux dangers liés à l'utilisation des pétards et des feux d'artifice, tout en rappelant les gestes à adopter en cas d'accident, et ce afin de limiter les complications et de préserver la santé des victimes.

Alertant sur les conséquences parfois désastreuses des accidents qui surviennent durant les festivités du Mawlid Ennabaoui, dont les plus courants sont les brûlures de différents degrés de gravité, le ministère a préconisé qu'en cas de brûlure, le premier réflexe consiste à refroidir immédiatement la zone touchée avec de l'eau courante tiède pendant environ 15 minutes.

En revanche, il est fortement déconseillé d'appliquer directement de la glace sur la brûlure ou de recourir à des recettes traditionnelles et à des produits qui ne sont pas spécifiquement destinés au traitement des brûlures, au risque d'aggraver l'état de la victime.

Une attention particulière doit être accordée aux brûlures importantes ainsi qu'aux blessures touchant les yeux, le visage ou les mains. Dans ces situations, ou lorsque des complications apparaissent, la victime doit être conduite sans attendre vers le service des urgences médicales le plus proche. Il s'agit surtout de ne pas minimiser ni banaliser ces blessures et d'éviter tout geste susceptible d'être à l'origine de complications. Cette mise en garde intervient à la veille du Mawlid, période durant laquelle l'utilisation des produits pyrotechniques connaît généralement une recrudescence. Dans son message de prévention, le ministère de la Santé souligne que les pétards et les feux d'artifice représentent « des risques réels pour la santé et la sécurité des citoyens », appelant à éviter leur utilisation sous toutes leurs formes.

Le ministère rappelle, à la lumière des cas constatés ces dernières années dans de nombreux services d'urgence des établissements hospitaliers, que les explosions peuvent provoquer des brûlures et des blessures graves aux mains, aux doigts, aux bras, au visage et aux yeux, avec parfois des séquelles permanentes, notamment des cicatrices ou des déformations. Dans les cas les plus graves, l'explosion d'un pétard tenu à la main peut entraîner l'amputation de doigts, voire de membres.

Les yeux figurent parmi les organes les plus exposés. Une explosion à proximité du visage peut provoquer des contusions, des brûlures, des ulcérations et d'autres traumatismes sévères. Dans les situations les plus graves, elle peut aller jusqu'à la rupture du globe oculaire et entraîner une perte de la vision, avec des conséquences fonctionnelles durables. Le danger ne concerne pas uniquement les personnes qui manipulent directement ces produits. Les personnes présentes dans leur entourage peuvent également être touchées par des projections ou des explosions. Les enfants sont particulièrement vulnérables, d'où l'importance pour les parents d'exercer une surveillance accrue et de les éloigner de toute manipulation de produits pyrotechniques. Outre les blessures physiques, les pétards et les feux d'artifice peuvent également être à l'origine d'incendies lorsqu'ils sont utilisés à proximité des habitations, des véhicules, des installations ou de matières inflammables. Les fortes détonations peuvent aussi générer une pollution sonore susceptible d'affecter le bien-être et la santé, notamment chez les enfants, les personnes âgées, les malades et les femmes enceintes, avec un risque de troubles auditifs.

La vigilance des parents demeure essentielle, particulièrement lorsqu'il s'agit d'enfants et d'adolescents. Le ministère appelle enfin à célébrer le Mawlid Ennabaoui dans un climat de « joie, de sérénité et de fraternité », loin des pratiques dangereuses.

Sihem Bounabi

ATHLÉTISME – CHAMPIONNATS DU MONDE DES MASTERS

À 92 ans, Benguella s'offre l'argent sur 100 mètres

À 92 ANS, Abdelkader Benghella n'en finit pas de surprendre. Le vétéran algérien a décroché hier la médaille d'argent du 100 mètres, dans la catégorie M90, aux Championnats du monde des masters d'athlétisme, à Daegu, en Corée du Sud. Chronométré en 18 secondes et 99 centièmes, il signe une nouvelle performance internationale qui vient prolonger une histoire sportive hors du commun.

Sur la piste coréenne, le doyen algérien n'a pas seulement couru pour une médaille. Il a une nouvelle fois donné corps à une conviction qu'il porte depuis des années, celle que l'âge ne saurait avoir le dernier mot lorsqu'il reste la passion, la discipline et l'envie de se dépasser.

Le ministère des Sports a salué un exploit qui illustre, selon lui, « la force de la volonté et de la détermination » et rappelle que la pratique sportive n'est pas affaire d'âge.

Né le 26 janvier 1934 à Hussein Dey, à Alger, Abdelkader Benghella appartient à cette génération dont le parcours sportif se mêle à une page majeure de l'histoire du pays. Durant la Révolution de Libération nationale, il s'était vu attribuer le surnom de « facteur » pour avoir transporté des messages entre les moudjahidine. Une autre course, clandestine celle-là, qui devait déjà exiger courage et endurance.

Depuis, les années ont passé, mais l'homme n'a jamais véritablement quitté la piste.

Il continue de représenter l'Algérie dans les compétitions réservées aux masters, avec une régularité qui force l'admiration. En 2025, à Tunis, il avait remporté le titre de champion d'Afrique open des masters sur 100 mètres. Son chrono de 18 secondes et 55 centièmes lui avait alors permis d'établir le record africain de sa catégorie et de s'imposer comme le sprinteur africain le plus rapide de plus de 90 ans.

La médaille décrochée à Daegu vient aujourd'hui enrichir ce parcours singulier.

Elle raconte moins une course contre des adversaires qu'une fidélité à soi-même.

Celle d'un homme qui, à 92 ans, continue de s'aligner au départ quand tant d'autres ont depuis longtemps rangé leurs chaussures de sport.

Benghella résume d'ailleurs sa philosophie en une phrase devenue emblématique de son parcours : « Mon médecin, c'est la piste. » Derrière cette formule se lit une conception simple de la vie, faite de mouvement, de régularité et de volonté.

A. D.